

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

LE FMI SALUE LES PROGRÈS DE L'ALGÉRIE

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8634 JEUDI 5 NOVEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

COOPÉRATION ALGÉRO-TCHADIENNE

Des accords aux actes

Page 2

LES CANDIDATS DANS LES STARTING-BLOCKS

C'est aujourd'hui que débutera la campagne électorale pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), prévue le 28 novembre. Régie par un arsenal juridique rigoureux, cette campagne s'ouvre 23 jours avant la date du scrutin et s'achève trois jours avant celle-ci, période consacrée au silence électoral. Page 3



MIDTERMS

Déroute monumentale de Trump

Page 7

«WE ARE STILL HERE» AU SILA

Quand les étudiants de Gaza résistent par la plume

Page 9

SUPERCOUPE DE LA CAF

Les Rouge et Noir au complet à Pretoria

Page 12

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

RECENSEMENT DU FONCIER ÉCONOMIQUE ET INVESTISSEMENTS

Des dossiers phares examinés par le gouvernement

LE PREMIER ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement, axée principalement sur les résultats de l'opération de recensement du foncier économique, l'état d'avancement des projets d'investissement et la numérisation des données qui s'y rapportent. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du premier ministère.

Le gouvernement a d'abord souligné que cette opération de recensement du foncier économique s'inscrit dans le cadre de l'application des instructions du président de la République relatives au lancement immédiat d'une opération de recensement du foncier industriel à l'échelle nationale, ainsi qu'à l'accélération de la numérisation de toutes les procédures d'investissement, en coordination avec les secteurs concernés, afin de mettre ces données à la disposition du guichet unique.

La réunion du gouvernement a notamment permis de faire le point sur l'opération de recensement selon la nature de chaque type de foncier, dans le but d'établir une cartographie précise du foncier économique et de distinguer les nouveaux projets d'investissement des projets d'extension. Cette démarche permettra d'accompagner les opérateurs économiques et de lever tous les obstacles auxquels ils sont confrontés. Elle vise donc à évaluer les mesures prises lors des deux réunions du Conseil interministériel conjoint des 10 et 13 septembre 2026, avec la participation des walis par visioconférence, est-il précisé de même source.

Par la suite, le gouvernement a entendu un exposé sur les mécanismes de financement des projets universitaires innovants, susceptibles d'être industrialisés et commercialisés, développés par les étudiants, afin de les accompagner et de les soutenir dans la concrétisation de leurs projets et idées innovantes ainsi que dans la création de leurs propres entreprises.

« Ces mécanismes, qui s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'État visant à valoriser les capacités d'innovation des étudiants, des diplômés et des doctorants, ont permis de financer près de 1 000 projets innovants, dans le cadre d'un dispositif intégré de financement de l'innovation et de création de valeur ajoutée au sein du milieu universitaire. Cette démarche contribue à renforcer le rôle de l'université dans la diversification de l'économie nationale et la création de richesses », explique le communiqué.

Aussi, le gouvernement a entendu un exposé sur le « Plan national d'adaptation aux changements climatiques » à l'horizon 2035, qui vient compléter le document relatif à la contribution déterminée au niveau national, présenté par l'Algérie aux instances des Nations unies au mois de juin dernier. Ce plan comprend les orientations nécessaires à la définition des priorités nationales et à la mise en œuvre des mesures d'adaptation aux changements climatiques engagées par l'État, afin de renforcer la résilience nationale face aux effets du changement climatique et d'intégrer davantage l'adaptation dans les politiques publiques, dans le but de promouvoir le développement durable.

Hamid B.

COOPÉRATION ALGÉRO-TCHADIENNE

Des accords aux actes

La concrétisation des engagements pris entre l'Algérie et le Tchad avance dans la bonne direction. C'est le constat dressé à N'Djamena par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, à l'issue de l'audience que lui a accordée le président tchadien, le maréchal Mahamat Idriss Déby Itno.

En visite officielle au Tchad en qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le chef de la diplomatie a remis à son homologue tchadien une lettre écrite du chef de l'État algérien. Cette démarche a donné lieu à un échange sur l'évolution des relations entre les deux pays, que les deux parties considèrent comme étant dans une bonne dynamique. A l'issue de cette audience, Attaf a déclaré avant hier : « J'ai eu le privilège et l'honneur d'avoir été reçu par le président tchadien auquel j'ai remis une lettre écrite de son frère le président Abdelmadjid Tebboune. » Ajoutant qu'elle a été l'occasion de faire le point sur les relations algéro-tchadiennes, il a souligné que « notre évaluation commune est que ces relations se portent très bien ».



Des relations qui se portent bien.

L'examen de l'application des accords conclus entre les deux pays a occupé une place centrale dans les discussions. Attaf a particulièrement rappelé les deux rencontres récentes entre les présidents Abdelmadjid Tebboune et Mahamat Idriss Déby Itno, notamment celle qui a donné lieu à la tenue de la session de la commission mixte et à la conclusion de 27 accords. « Nous avons donc eu l'occasion de voir où en était l'état d'exécution de ces accords. Je crois pouvoir dire que leur mise en œuvre se porte très bien et qu'elle agit toujours dans la bonne direction », a affirmé le ministre d'Etat.

Cette évaluation renvoie directement à la visite officielle effectuée en Algérie par le président tchadien du 22 au 24 avril dernier. Ce déplacement avait été marqué par la tenue de la quatrième session de la commission mixte algéro-tchadienne et la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente, sous la coprésidence des deux chefs d'État.

Les textes conclus couvrent un éventail important de secteurs, notamment les travaux publics, la communication, la jeunesse, la santé animale, l'industrie pharmaceutique, le transport aérien, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'industrie et le commerce. Ils comprennent aussi un accord-cadre relatif à la réalisation d'une raffinerie, ainsi que des dispositions concernant l'exemption réciproque de visas pour les titulaires de passeports diplomatiques et de service et l'instauration de consultations politiques et diplomatiques régulières.

La coopération économique a également fait partie des principaux volets de ce rapprochement. En avril, les deux pays avaient également convenu de renforcer les échanges entre leurs opérateurs économiques, notamment à travers l'activation du Conseil d'affaires algéro-tchadien et la promotion des opportunités d'investissement. Le suivi engagé à N'Djamena devrait ainsi contribuer à transformer ces engagements en projets et en programmes de coopération effectifs.

CONVERGENCE DES VUES SUR LES DÉFIS AU SAHEL

La dimension régionale a constitué l'autre volet important de l'entretien entre Attaf et le président tchadien. Les échanges ont notamment porté sur la situation dans l'espace sahélo-saharien, où les deux pays sont confrontés à des défis communs en matière de sécurité, de stabilité et de développement. « Nous partageons les mêmes enjeux, les mêmes défis de développement, de sécurité et de stabilité », a relevé le ministre d'État, soulignant la convergence des appréciations entre Alger et N'Djamena sur les questions régionales. Attaf a soutenu que les deux pays agissent dans la même direction afin de permettre à la région de mobiliser ses ressources et ses potentialités au service de sa prospérité. « Tchadiens et Algériens agissent dans ce domaine aussi dans la même direction qui est celle de permettre à notre région de mobiliser son potentiel au service de sa prospérité et de son développement », a-t-il expliqué.

Cette convergence donne une portée supplémentaire aux échanges entre les deux capitales, dans un espace où les questions sécuritaires demeurent étroitement liées aux perspectives économiques et aux conditions de développement. Pour l'Algérie, le renforcement de la concertation avec le Tchad participe à la recherche de réponses communes aux préoccupations qui traversent le Sahel. Dans le prolongement de cette audience, Attaf s'est entretenu avec son homologue tchadien, Ahmed Kogri, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger. Les deux responsables ont passé en revue l'état de la coopération bilatérale ainsi que ses perspectives. Ils se sont félicités des progrès enregistrés dans l'application des engagements convenus par les présidents des deux pays, tout en soulignant l'intérêt de maintenir la dynamique actuelle. Les deux parties ont convenu de procéder à une évaluation approfondie des différents domaines de coopération et de préparer dans de bonnes conditions les prochaines échéances bilatérales. Une démarche destinée à élargir le partenariat algéro-tchadien et à lui donner davantage de portée.

Les deux ministres ont, dans ce cadre, réaffirmé leur engagement à poursuivre régulièrement les consultations et la coordination. Ils ont également convenu d'œuvrer ensemble à lever les obstacles susceptibles de freiner l'exécution des projets et des programmes arrêtés d'un commun accord. La question du suivi prend ainsi une dimension particulière, au regard de la diversité des secteurs concernés par les accords conclus en avril.

La visite du chef de la diplomatie au Tchad aura ainsi permis de réaffirmer la volonté des deux pays de maintenir un dialogue politique régulier, tout en faisant le point sur les engagements pris au plus haut niveau. La poursuite de l'évaluation des accords et la levée des entraves à leur exécution constituent désormais les principaux leviers pour donner une traduction concrète à la dynamique engagée entre Alger et N'Djamena.

Sihem Bounabi

Attaf en visite officielle au Niger

APRÈS sa visite au Tchad, en sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, est arrivé hier au Niger, dans le cadre d'une visite officielle.

Au cours de cette visite, M. Attaf a été reçu par le président de la République du Niger, chef de l'État, le général d'armée, Abdourahamane Tiani, auquel il a remis « un message écrit de son frère, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune », a indiqué un communiqué du ministère.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la dynamique positive que connaissent les relations entre l'Algérie et le Niger frère. Elle traduit également la volonté des hautes autorités des deux pays de hisser la coopération bilatérale à un niveau supérieur et d'approfondir la concertation et la coordination autour des différentes questions régionales et continentales d'intérêt commun », est-il précisé de même source. A noter qu'à son arrivée à Niamey, M. Attaf a été accueilli par M. Bakary Yaou Sangaré, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'extérieur de la République du Niger.

M. B.

ELECTIONS LOCALES

Début aujourd'hui de la campagne électorale

C'est aujourd'hui que débutera la campagne électorale pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), prévue le 28 novembre. Régie par un arsenal juridique rigoureux, cette campagne s'ouvre 23 jours avant la date du scrutin et s'achève trois jours avant celle-ci, période consacrée au silence électoral.

La loi stipule que durant cette période, les institutions de l'Etat et les organismes publics sont tenus de maintenir une égale distance vis-à-vis de l'ensemble des candidats et des listes en lice, tout en garantissant un accès équitable aux moyens d'expression directe à travers les médias. Dans ce dernier volet, le tirage au sort relatif à la répartition des plages horaires réservées aux candidats dans les médias audiovisuels publics a été effectué il y a quelques jours, au cours duquel les partis politiques et des représentants des listes indépendantes ont signé la Charte d'éthique des pratiques électorales.

La gestion des collectivités locales et la prise en charge des programmes spécifiques touchant à la vie quotidienne des citoyens seront au cœur de cette campagne. Pour les candidats, il s'agit de convaincre leurs électeurs d'abord à voter et ensuite à faire le bon choix. Pour les partis, ces élections locales sont d'une importance politique capitale, autant que les législatives.

Cet intérêt s'est vérifié encore une fois avec l'implication assez forte des chefs des formations dans l'animation des meetings et des rassemblements à travers tout le territoire national. Le programme dévoilé est assez conséquent. Pour les dirigeants des partis, la campagne servira à mobiliser l'électorat, à travers des actions ou des visites de proximité, à rencontrer les citoyens et à les écouter et surtout à présenter leurs candidats.

A ce propos, les partis politiques ont pris note de l'ampleur du phénomène de l'absentéisme lors des derniers votes où les taux de participation des électeurs n'ont pas cessé de chuter. Certains observateurs estiment que l'une des raisons de ce « fléau électoral » est justement l'apathie des partis politiques et de leurs structures intermédiaires ou régionales dans l'organisation des débats et des rencontres avec les citoyens tout au long de l'année. Les partis cessent d'activer durant tout un mandat, se morfondant dans l'hibernation politique totale et ne se réveillent qu'au moment de la convocation du corps électoral par le président de la République.

Ainsi, on apprend que le secrétaire général du Rassemblement démocratique national (RND), Mounir Bouden, a établi une longue tournée dans le sud du pays, de Timimoun jusqu'à Tamanrasset en passant par Adrar et In Salah. De son côté, Abdelkader Bengrina, chef du Mouvement El Bina a choisi de lancer sa campagne à partir de Bouira, alors que Abdelali Hassani, chef du Mouvement de la société pour la paix (MSP), a préféré El Oued comme point de départ de sa campagne. Il est attendu également que les nouveaux députés devraient mettre la main à la pâte et soutenir les candidats de leurs partis dans cet effort de mobilisation pour casser le spectre de l'abstention.



C'est parti !

Pour rappel, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, avait appelé les candidats à respecter l'éthique de la pratique électorale, à se conformer à la loi, à préserver la dignité des personnes, à bannir les discours offensants et trompeurs, ainsi que tout ce qui est susceptible de porter atteinte à l'équité de la concurrence ou d'en compromettre l'intégrité.

L'animation de la campagne électorale devra, ainsi, obéir à des règles strictes qui encadrent le contenu du discours politique, afin d'empêcher toute instrumentalisation des constantes nationales et toute incitation aux clivages.

Les discours de haine et ceux fondés sur des considérations communautaires, régionales, linguistiques ou ethniques sont strictement interdits, de même que le recours aux langues étrangères. Il est, également, formellement interdit l'utilisation des composantes de l'identité nationale à des fins partisanes ou de propagande électorale.

Enfin, il convient de souligner que le corps électoral national concerné par ce scrutin s'élève à 24 236 959 électeurs, selon les données de l'ANIE. Le nombre de candidats s'élève à 141 388 pour l'élection des membres des (APC) et à 21 476 pour le renouvellement des (APW). La proportion des jeunes candidats s'élève, quant à elle, à 54,02 %, celle des femmes à 11,86 %, tandis que les candidats ayant un niveau universitaire représentent 48,48 %.

Hachemi B.

463 CENTRES DE VOTE RÉPARTIS ENTRE MÉDÉA ET KSAR EL BOUKHARI

A LA VEILLE du coup d'envoi de la campagne électorale pour les élections locales, une réunion du conseil exécutif présidée par le wali de Médéa, Djilali Doumi, accompagnée du wali de la nouvelle wilaya de Ksar El Boukhari, s'est tenue, hier, au siège de la wilaya. Une réunion qui s'est tenue en présence des SG de wilaya, des coordinateurs de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), de l'inspectrice générale de wilaya, du directeur des transmissions nationales et des directeurs de l'exécutif et des chefs de daira.

La réunion a été convoquée dans le but d'examiner l'avancement des conditions de mise en œuvre de la préparation logistique des élections, mission confiée aux collectivités locales, en vertu de l'ordonnance 01-21 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée.

Le suivi de la situation préparatoire des élections a fait l'objet d'une présentation des différents paramètres par le directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG) concernant le fichier électoral relatif aux circonscriptions de Médéa et de Ksar El Boukhari, comptant ensemble 463 centres de vote.

Après rappel des dispositions organisationnelles par le DRAG, le wali a donné instructions pour une coopération étroite entre les parties concernées par une mobilisation de toutes les ressources humaines ainsi que les moyens matériels nécessaires au bon déroulement du processus électoral, au sein des divers centres et bureaux de vote situés dans les communes de la wilaya.

Et que pour ce faire, dira le chef de l'exécutif, il y a nécessité d'agir en parfaite coordination avec les services de l'Autorité nationale indépendante des élections en matière de suivi et de mise en œuvre des diverses dispositions réglementaires relatives aux élections locales.

Ceci, dira-t-il, implique un renforcement de la coordination et de la concertation entre les différents services, conformément aux attributions conférées et dans le respect du cadre réglementaire établi à cet effet et de prendre les dispositions nécessaires, et ce, en s'assurant, par des constats sur le terrain, du bon déroulement des préparatifs logistiques afin de garantir le bon déroulement des élections dans les meilleures conditions. La réunion a également été l'occasion de souligner la nécessité de poursuivre le travail à un rythme optimal et de renforcer la coordination avec les différents acteurs du processus électoral, dans le strict respect des dispositions légales, tout en préservant la volonté des électeurs et en garantissant leur liberté de choix.

Nabil B.

Toutes les conditions fin prêtes à Oran

LES PRÉPARATIFS organisationnels, matériels et logistiques en prévision du lancement de la campagne électorale pour les élections des Assemblées populaires communales et de wilaya du 28 novembre prochain sont désormais achevés à Oran, dans la continuité des opérations engagées après la clôture de la phase d'examen et de validation des candidatures, a annoncé hier le coordinateur de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections, Rachid Madden.

Intervenant sur les ondes de la Radio régionale d'Oran, le responsable a précisé que l'examen des dossiers de candidature a abouti à la validation de huit listes pour les élections de l'Assemblée populaire de wilaya, ainsi que de 126 listes destinées à concourir aux sièges des Assemblées populaires communales dans les 26 communes de la wilaya. Il a souligné que l'ensemble de ces listes ont été présentées sous l'égide de formations politiques.

Sur le plan organisationnel, et en coordination avec les services de la wilaya, 132 espaces et salles publics ont été retenus pour accueillir les meetings et les rassemblements des candidats. À cela s'ajoute l'aménagement de 603 emplacements destinés à l'affichage des listes en lice, à travers le territoire de la wilaya, afin de leur permettre de présenter leurs candidatures dans les espaces prévus à cet effet.

Le volet médiatique fait également l'objet d'une attention particulière, avec une coordination engagée avec les responsables de la Télévision publique et de la Radio régionale pour arrêter les dispositifs techniques et les calendriers d'enregistrement et de diffusion des émissions d'expression directe.

Ces dernières seront programmées en fonction du temps d'antenne attribué à chaque liste, dans le respect du principe d'égalité et de l'équité des chances entre les différents candidats.

Enfin, Rachid Madden a rappelé que cette période constitue une étape importante dans les échanges entre les candidats et les électeurs, notamment pour la présentation des programmes et des propositions relatifs à la gestion des affaires locales.

Il a, à cet égard, assuré que la délégation de wilaya poursuivra son accompagnement des différentes étapes du processus électoral jusqu'au jour du scrutin, tout en veillant au respect du cadre légal et réglementaire, ainsi qu'aux exigences de neutralité et de transparence, afin de garantir aux citoyens les conditions d'un choix libre et éclairé. Il convient de rappeler que la campagne électorale, qui permettra aux différentes listes candidates de présenter leurs programmes et de faire connaître leurs propositions aux électeurs, se déroulera du 5 au 24 novembre 2026, en prévision du scrutin prévu le 28 novembre prochain.

D'Oran, Brahim Mazi



MASCARA

Le wali inspecte les infrastructures routières et les projets structurants

LES INFRASTRUCTURES routières et les grands projets structurants ont été au centre des préoccupations du wali de Mascara, Fouad Aïssi, à travers une série de visites et d'inspection menées au cours des dernières 48 heures. Ces activités ont porté sur l'évaluation de l'avancement des chantiers, l'amélioration des infrastructures publiques et l'accélération des travaux. Dans la commune de Segrara, le wali s'est enquis hier de l'état d'avancement des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art sur le chemin de wilaya n° 94, qui affichent un taux de réalisation de 55 %. Ce projet vise à améliorer les conditions de circulation et à renforcer la sécurité des usagers.
Le responsable s'est ensuite rendu sur le chantier de surélévation de la RN 17 situé à Hacine ou il a inspecté une zone exposée aux inondations, ainsi qu'un carrefour giratoire en cours de réalisation à l'entrée principale de la commune, sur la RN 6. La tournée s'est poursuivie à l'entrée principale de Mascara, du côté de la wilaya d'Oran, où le wali a suivi les travaux d'aménagement, avant de se rendre sur les sections dégradées de la RN 14, en cours de réhabilitation avec un taux d'avancement de 70 %. Il a également insisté sur le suivi du projet de réalisation d'un carrefour giratoire à l'entrée de Maoussa. L'ensemble de ces opérations vise à fluidifier la circulation et à moderniser le réseau routier. La veille, une rencontre de travail a été consacrée aux projets de réhabilitation des infrastructures sportives, notamment l'aménagement du complexe sportif de l'Unité africaine, à Mascara, dont le lancement des travaux est prévu dans les prochains jours, ainsi que la rénovation de la pelouse du complexe Kroum Abdelkrim, à Sig, où le chantier approche de son achèvement.
Le wali a appelé à accélérer les préparatifs et à veiller au respect des délais afin de mettre ces infrastructures à la disposition des jeunes et des sportifs dans les meilleures conditions. Le chantier de la grande mosquée de Mascara a également été inspecté. Face au retard enregistré, le wali a demandé aux entreprises et aux intervenants de renforcer les moyens humains et matériels, d'intensifier les efforts et de rattraper les délais, tout en respectant les normes techniques et de qualité.
Enfin, le même jour a été marqué par l'installation d'Ali Maqam en qualité de nouveau directeur de la Radio de Mascara, en remplacement de son prédécesseur, appelé à exercer les mêmes fonctions à Sidi Bel Abbès. Lors de la cérémonie de passation de fonctions, Fouad Aissi a mis en avant le rôle de la radio locale dans l'accompagnement du développement de la wilaya et la promotion de ses potentialités économiques, culturelles et sociales. Il a également encouragé les équipes à renforcer leur travail collectif et leurs performances au service des citoyens.

Brahim Mazi

IL SE TIENDRA DU 11 AU 14 NOVEMBRE À ALGER

Près de 170 exposants attendus au Salon international des dattes

Occasion idoine pour promouvoir les dattes algériennes et ouvrir de nouvelles perspectives à cette filière, notamment à l'export, mais aussi un espace de rencontre entre les différents intervenants, le Salon international des dattes revient dans sa 4e édition. Il se déroulera du 11 au 14 novembre au Palais des expositions d'Alger, avec une participation annoncée de près de 170 exposants nationaux et étrangers issus d'au moins sept pays.



Une nouvelle vitrine pour les dattes algériennes.

Le président de la Chambre nationale de l'agriculture, Mohamed Yazid Hambli, a souligné l'importance de ce Salon qui met à l'honneur la filière phoenicicole, qualifiée de stratégique «compte tenu de son rôle central à l'échelle nationale, particulièrement dans les régions du Sud». Animant hier une conférence de presse, M. Hambli a mis en avant la qualité, la diversité des dattes algériennes, mais aussi les perspectives de cette filière principalement à l'export.
«La datte est un produit stratégique pour l'Algérie. Les vastes superficies agricoles réparties sur plusieurs wilayas productrices offrent à cette filière la possibilité de devenir un véritable moteur de croissance, notamment en matière d'exportation, mais également pour le développement de l'économie saharienne», a-t-il dit, affirmant que l'Algérie compte «plus d'un millier» de variétés, d'où la nécessité de les valoriser davantage.
C'est justement un des rôles que joue cette manifestation économique depuis son lancement. «L'un des objectifs de ce Salon est de faire connaître cette richesse, mais aussi encourager la recherche sur les variétés encore peu exploitées, afin d'identifier celles qui présentent un intérêt économique et de développer leur production», a expliqué le président de la Chambre nationale de l'agriculture, signalant l'intérêt croissant pour le produit algérien à l'étranger. «La datte est un produit largement consommé à l'échelle mondiale. Les variétés algériennes sont recherchées sur les marchés internationaux. Nous devons donc poursuivre nos efforts dans ce domaine», a-t-il indiqué, notant dans ce sens la nécessité de mettre en place des mesures d'accompagnement supplémentaires et de faciliter les opérations d'exportation.
Ce Salon sera aussi, selon lui, une occasion d'identifier les contraintes et de proposer des solutions permettant de renforcer la contribution de la filière à l'économie nationale. Signalant la réussite de l'édition précédente, marquée par une importance participation ainsi que la signature de contrats relatifs entre autres à certains équipements utilisés dans les opérations de pollinisation des palmiers, M. Hambli a évoqué le volet scientifique de cette manifestation.
Un riche programme scientifique est en effet prévu en marge du Salon, lequel sera marqué par l'organisation des conférences et des ateliers consacrés à la filière des dattes, avec la participation d'experts, d'enseignants universitaires et de chercheurs nationaux et internationaux.
Organisé par la Chambre nationale d'agriculture et placé sous le haut patronage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche maritime, cette 4e édition du Salon internationale des dattes regroupera tous les acteurs de la filière, à savoir les chambres d'agriculture, les producteurs, les transformateurs, les artisans, les exportateurs, les coopératives et les organisations professionnelles, ainsi que les porteurs de projets, les start-up, les instituts et centres techniques, les organismes de recherche e des laboratoires.
La participation internationale sera marquée par des exposants et des conférenciers venus d'Irak, de Turquie, du Sultanat d'Oman, de Tunisie, de Libye, d'Egypte et du Yémen. Cette manifestation vise principalement à mettre en lumière l'importance de la filière des dattes en tant que ressource économique majeure, de faire connaître le patrimoine algérien à travers la diversité de ses variétés de dattes, de présenter les travaux de recherche et les études réalisés par les chercheurs et les spécialistes du secteur.
L'objectif étant aussi d'offrir aux opérateurs nationaux et étrangers une opportunité de rencontre et d'échange, en vue de promouvoir les exportations de ces produits et ses dérivés et de renforcer leur positionnement sur les marchés internationaux, en sus d'encourager l'industrie de transformation dans ce domaine.

Lilia Aït Akli

BLIDA

Six communes bénéficient du transfert de l'eau dessalée

LA RÉALISATION de projets structurants et stratégiques dans le secteur de l'hydraulique au niveau de la wilaya de Blida a été au centre de la visite, mardi, du ministre des Ressources en eau, Lounes Bouzegza, dans la wilaya. Accompagné du wali Djamel Eddine Hassas, il a procédé à l'inauguration d'un projet de transfert d'eau dessalée depuis la station de Fouka 2. Cette inauguration intervient dans le cadre du programme de commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, et en application du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la sécurité hydrique et améliorer l'approvisionnement en eau potable.
Ce projet, qui prend sa source à la station de dessalement de l'eau de mer «Fouka 02» de Tipasa, est destiné aux communes de la partie est de la wilaya de Blida. L'inauguration a eu lieu au niveau de la station de pompage n° 1 (SP1), située dans la zone de Ben Cherif, sur le territoire de la commune de Chebli. La capacité de pompage de cette station s'élève à 83 000 m3 par jour, ce qui contribuera à renforcer l'approvisionnement en eau potable des communes de l'est de la wilaya, notamment Meftah, Djebabra, Larbaâ, Bougara, Ouled Slama et Bouinan.
À cette occasion, le ministre a donné des instructions soulignant la nécessité d'assurer une exploitation optimale de cet ouvrage, afin de garantir la stabilité de l'approvisionnement et d'améliorer la continuité du service public de l'eau au profit des citoyens.
La mise en service de cette station vient renforcer le système d'approvisionnement en eau de mer dessalée dans la wilaya de Blida. Elle permettra d'alimenter, par la suite, 19 communes avec une capacité totale de 125 000 m3 par jour, au profit de plus de 1,5 million d'habitants.
Ce projet, qui a nécessité un investissement global de 13 milliards de dinars, a été réalisé à 100 % par des entreprises algériennes. Il s'inscrit dans une démarche stratégique visant à consolider la sécurité hydrique et à répondre aux besoins croissants de la population.

T. Bouhamidi

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Le FMI salue les progrès de l'Algérie

L'Algérie progresse dans la diversification de son économie hors hydrocarbures, a indiqué le Fonds monétaire international (FMI), saluant la stratégie nationale fondée sur les grands projets d'investissement, la promotion de la production et des exportations ainsi que les investissements dans plusieurs secteurs hors hydrocarbures.



Le temps des louanges.

Dans une publication sur son site web, l'institution financière internationale a indiqué que l'Algérie «a réalisé des progrès encourageants en vue de diversifier son économie», soulignant que ses ressources naturelles, ses investissements, ses réformes et ses liens avec les marchés africains et européens constituent autant d' «atouts importants» sur lesquels elle peut s'appuyer. Le Fonds a également relevé des «signes encourageants» montrant que les efforts de diversification de l'économie algérienne «commencent à porter leurs fruits», précisant que la contribution des secteurs hors hydrocarbures au produit intérieur brut (PIB) réel et aux exportations de marchandises a progressivement augmenté, tandis que les recettes des exportations hors hydrocarbures ont enregistré une croissance au cours de la dernière décennie.

Le FMI a, dans ce sens, souligné que la stratégie économique de l'Algérie repose notamment sur la réalisation de grands projets d'investissement et le développement de la production et des exportations hors hydrocarbures, couvrant en particulier les secteurs minier, de la sécurité alimentaire et hydrique, ainsi que le développement important des infrastructures de transport et de commerce. L'institution a également mis en exergue les mesures de facilitation prises par les pouvoirs publics, parallèlement au renforcement de la gouvernance et à la facilitation des échanges commerciaux, notamment à travers les réformes engagées dans les domaines de l'investissement, du foncier économique et des mines, ainsi que la mise en place du guichet unique national de l'investissement.

Abordant le secteur énergétique en Algérie, le FMI a souligné que l'Algérie figure parmi les principaux exportateurs d'énergie en Afrique et entretient des liens étroits avec les marchés énergétiques européens, relevant que le secteur des hydrocarbures constitue l'un des atouts de l'économie nationale.

Réaffirmant le fait que l'économie algérienne dépend de moins de moins des hydrocarbures, le FMI estime que l'enjeu maintenant est de transformer les investissements et les réformes d'aujourd'hui en gains durables en matière d'emploi, de productivité et d'exportations, en libérant le potentiel d'un secteur privé plus dynamique et en bâtissant une économie plus résiliente.

Lilia Ait Akli

ALGERIE – COREE DU SUD

Perspectives de partenariat dans des secteurs porteurs

LE RENFORCEMENT du partenariat économique et industriel entre l'Algérie et la Corée du Sud a été au centre du Forum économique, tenu hier à Alger, avec la participation de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), aux côtés d'investisseurs et d'opérateurs économiques des deux pays. Cette initiative met l'accent sur les secteurs de l'automobile et de ses composants, des industries chimiques et des matériaux et des équipements industriels.

Lors de cette rencontre placée sous le thème «Partenariat industriel global entre l'Algérie et la Corée du Sud», le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a mis l'accent sur plusieurs secteurs porteurs susceptibles de renforcer l'intégration industrielle et d'élargir les perspectives de partenariat entre les entreprises algériennes et coréennes. Il s'agit notamment de l'industrie automobile et de ses composants, des industries chimiques et de la fabrication de matériaux, ainsi que des équipements et des machines industriels. Ces domaines offrent des perspectives prometteuses pour la concrétisation de projets à forte valeur ajoutée, à même de développer la sous-traitance industrielle, de favoriser le transfert de technologies et de contribuer à la création d'emplois. Organisée par l'ambassade de la République de Corée du Sud en Algérie et l'Agence coréenne de promotion du commerce et de l'investissement (Kotra), cette rencontre a permis de mettre en avant les opportunités de coopération et les perspectives de développement des investissements bilatéraux.

Dans le même contexte, Rekkache a salué l'intérêt manifesté par les entreprises coréennes pour le marché algérien ainsi que les initiatives d'investissement engagées, considérant qu'elles constituent une base pour impulser de nouveaux projets et consolider les relations économiques entre les deux pays. Il a également rappelé les résultats positifs de la rencontre organisée l'année dernière dans le cadre de cette initiative, estimant que le renouvellement de ce rendez-vous témoigne d'une volonté commune de poursuivre le rapprochement entre les entreprises des deux pays et de faire évoluer leur coopération vers des partenariats industriels et d'investissement plus approfondis et durables.

Dans cette optique, le responsable a présenté les réformes et les mesures engagées par l'Algérie pour améliorer le climat des affaires et mettre en place un environnement favorable à l'attraction des investissements de qualité. Il a, dans ce cadre, réaffirmé la disponibilité de l'AAPI à accompagner les investisseurs coréens, notamment à travers l'identification des opportunités d'investissement et la facilitation de leurs démarches auprès des opérateurs économiques et des organismes concernés. Le renforcement de la coopération avec Kotra figure également parmi les axes mis en avant, à travers l'intensification des échanges d'informations et d'expertises et la multiplication des rencontres directes entre les entreprises algériennes et coréennes, en vue de promouvoir les investissements et de développer les partenariats industriels bilatéraux.

Pour le directeur général de l'AAPI, l'expertise industrielle et technologique sud-coréenne, associée aux potentialités et aux opportunités d'investissement offertes par l'Algérie, constitue un levier favorable à l'émergence d'un partenariat économique et industriel durable, fondé sur les intérêts mutuels, le développement des compétences nationales et le renforcement de la compétitivité de l'industrie algérienne.

Cette rencontre a également connu des présentations sur les retours d'expérience sur la coopération industrielle algéro-coréenne à travers plusieurs entreprises coréennes implantées en Algérie. Un exposé sera également consacré au projet de Hyundai dans le domaine de la fabrication automobile en Algérie, en plus de rencontres d'affaires bilatérales (B2B).

Rim Boukhari



BILAN DE DJEZZY À FIN SEPTEMBRE 2026

Le chiffre d'affaires en hausse de 8,6 %

L'OPÉRATEUR public de téléphonie mobile Djezzy a annoncé, hier, avoir réalisé un chiffre d'affaires de 95,5 milliards de dinars durant les neuf premiers mois de 2026, en hausse de 8,6% par rapport à la même période de 2025. «Djezzy confirme sa dynamique de croissance sur les neuf premiers mois de 2026, avec une progression de son chiffre d'affaires et de sa base clients, parallèlement à une hausse marquée du trafic de données mobiles, portée par l'évolution des besoins en connectivité et le développement des usages Internet», a indiqué l'opérateur dans un communiqué.

L'opérateur a, en outre, fait savoir qu'au terme des neuf premiers mois de 2026, il a réalisé un EBITDA de 39,9 milliards de dinars, traduisant ainsi la «solidité de son activité opérationnelle». «Cette performance s'inscrit dans une dynamique commerciale soutenue, portée notamment par l'évolution des offres et des services destinés à répondre aux attentes des clients», a-t-il tenu à souligner dans son communiqué.

Cette dynamique se reflète également dans l'évolution de la base clients, qui a atteint 18,5 millions d'abonnés à fin septembre 2026, soit une hausse de 3,6 % sur une année, a ajouté l'opérateur. Et d'ajouter que cette progression témoigne de l'attractivité des offres de Djezzy, de leur adaptation à la diversité des besoins ainsi que des efforts continus déployés pour améliorer la qualité de service et l'expérience client.

«Dans le même temps, les usages numériques poursuivent leur progression. La consommation moyenne de données mobiles a ainsi augmenté de 20,3 % par rapport aux neuf premiers mois de 2025», est-il précisé dans le même communiqué, signalant que cette Cette évolution illustre la place grandissante de la connectivité mobile dans le quotidien des Algériens, qu'il s'agisse de communiquer, d'accéder à des contenus ou de profiter des services numériques. A cette occasion, Boumediene Senouci, Directeur général de Djezzy, cité dans le communiqué, a déclaré : «Les résultats enregistrés au cours des neuf premiers mois de 2026 témoignent de la dynamique de développement que poursuit Djezzy et des avancées réalisées durant cette période.» «Nous continuons à investir dans le renforcement de notre réseau et le déploiement de la 5G, tout en accordant une attention constante à la qualité de nos services et à l'expérience de nos clients. Nous enrichissons également notre portefeuille de solutions technologiques innovantes, adaptées aux besoins des différents acteurs de notre écosystème, afin d'accompagner l'évolution des usages numériques et les nouvelles attentes du marché», a-t-il encore tenu à souligner.

M. B.

EVALUATION AU PRIMAIRE

L'épreuve de français maintenue en 4e année

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a confirmé le maintien de l'épreuve de français au premier trimestre pour les élèves de quatrième année primaire. Une nouvelle circulaire précise également les modalités d'évaluation des acquis des élèves de première année.

Les élèves de quatrième année primaire passeront normalement l'épreuve de français durant le premier trimestre de l'année scolaire 2026-2027. Cette disposition a été confirmée par le ministère de l'Éducation nationale dans une nouvelle circulaire, portant le numéro 531 et publiée mardi, qui apporte des précisions sur l'évaluation pédagogique dans le cycle primaire.

Le ministère justifie le maintien de cette épreuve par le fait que les élèves concernés ont déjà bénéficié d'un enseignement de français en troisième année primaire, durant l'année scolaire précédente. Leur évaluation dans cette matière se poursuivra donc selon les modalités habituelles, contrairement à ce qui pouvait susciter des interrogations à la suite des nouvelles dispositions relatives à l'évaluation scolaire.

Cette clarification vient compléter la circulaire n° 522, consacrée à l'évaluation pédagogique dans les trois cycles d'enseignement au titre de l'année scolaire 2026-2027.

Par ailleurs, le nouveau document apporte des précisions sur l'évaluation des acquis des élèves de première année primaire. Celle-ci reposera, durant les trois trimestres, sur des observations descriptives et qualitatives, accompagnées d'appréciations permettant de déterminer le niveau de maîtrise des compétences ciblées dans chaque matière.

À cet effet, des modèles de relevés des niveaux de maîtrise, annexés à la circulaire, ont été élaborés afin de servir de référence aux équipes pédagogiques et d'assurer une harmonisation des pratiques d'évaluation.

Dans le souci de garantir une application cohérente de ces dispositions, le ministère a demandé aux responsables concernés de donner les instructions nécessaires aux inspecteurs de l'enseignement primaire pour organiser une journée pédagogique au profit des enseignants de première année.

Cette rencontre sera consacrée à l'explication de la méthodologie d'appréciation des niveaux de maîtrise, afin de permettre aux enseignants de mieux cerner les acquis réels de chaque élève.

Elle portera également sur l'exploitation des résultats de l'évaluation pour identifier les compétences acquises, repérer les difficultés rencontrées et définir les mesures de remédiation pédagogique adaptées.

La circulaire a été adressée aux directeurs de l'éducation, aux inspecteurs de l'enseignement primaire ainsi qu'aux directeurs des écoles primaires publiques et des établissements privés d'éducation et d'enseignement.

Lynda Louifi

2E ÉDITION DU CONCOURS « INTER LYCÉES »

Saâdaoui plaide pour une école qui stimule l'innovation

L'école algérienne entend faire de l'excellence scientifique et de l'épanouissement des élèves des leviers essentiels de son évolution. C'est dans cette perspective que le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a procédé, mardi soir, au lancement de la deuxième édition du concours national scientifique « Inter lycées », en mettant l'accent sur le rôle de ce rendez-vous dans la détection des talents, le développement de l'esprit d'initiative et le renforcement de la vie scolaire.


Mohamed Seghir Saâdaoui.

Le ministre a souligné, dans son intervention, que cette compétition ne se limite pas à une confrontation de connaissances ou à la désignation d'une équipe gagnante. Elle constitue, selon lui, un véritable projet éducatif destiné à faire de l'école un espace de découverte des talents, de construction de la personnalité et de développement de la confiance en soi. La réussite scolaire ne saurait, a-t-il fait valoir, être réduite aux seules notes obtenues, l'établissement devant également permettre aux élèves de développer leur esprit critique, leur aptitude au dialogue et leur capacité à travailler en équipe.

S'adressant aux participants, présents au lieu de lancement ainsi que dans les différentes directions de l'éducation à travers le pays, Saâdaoui les a invités à aborder cette compétition avec un esprit d'ouverture et de fair-play, sans faire de la victoire leur unique objectif. L'occasion doit surtout leur permettre de mettre leurs compétences à l'épreuve, de découvrir de nouvelles aptitudes et d'échanger leurs connaissances et leurs expériences avec des camarades issus d'autres établissements.

Le ministre a estimé que même les élèves qui ne décrocheront pas la première place sortiront gagnants de cette expérience, grâce aux acquis et aux enseignements qu'ils auront accumulés. « Une véritable compétition ne fait pas émerger un seul gagnant, elle contribue à former une génération plus forte », a-t-il souligné en substance.

Revenant sur le bilan de la première édition, lancée en novembre 2025, le ministre a rappelé que le concours avait suscité une dynamique éducative à travers les différentes étapes locales, régionales et nationales, jusqu'à la finale organisée en avril 2026. Cette première expérience a permis de mettre en évidence les capacités scientifiques, intellectuelles et créatives des élèves, ainsi que leur esprit d'initiative et leur aptitude à rivaliser dans le respect des règles.

Pour le ministre, les résultats obtenus ont confirmé que l'école algérienne dispose d'un potentiel important, à condition de multiplier les occasions permettant aux élèves de s'exprimer et de valoriser leurs compétences.

Cette deuxième édition s'inscrit ainsi dans une démarche plus large du ministère visant à dynamiser la vie scolaire et à diversifier les activités proposées aux élèves. À ce titre, Saâdaoui a évoqué le développement des clubs culturels et scientifiques, des ateliers de robotique et d'intelligence artificielle, ainsi que la poursuite des programmes d'innovation scolaire et le renforcement de la participation des élèves aux olympiades et aux compétitions nationales et internationales.

L'objectif, a-t-il expliqué, est de promouvoir une école qui ne se contente pas de transmettre des connaissances ou d'encourager l'apprentissage par cœur, mais qui apprend également aux élèves à réfléchir, à poser des questions, à chercher et proposer de nouvelles solutions. Une orientation qui place l'esprit critique, la créativité et l'innovation au cœur du processus éducatif. Le premier responsable du secteur a tenu à mettre en avant le rôle des enseignants dans l'accompagnement des élèves engagés dans cette compétition. Derrière chaque élève qui se distingue, chaque idée innovante et chaque équipe qui franchit les différentes étapes, se trouve un enseignant qui a su détecter un potentiel, encourager une initiative et accompagner les efforts. Il a ainsi estimé que la réussite du concours constitue également celle des enseignants, des inspecteurs, des équipes pédagogiques et des directions de l'éducation, saluant particulièrement les efforts de ceux qui consacrent leur temps à la préparation et à l'encadrement des participants. Saâdaoui a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de prolonger l'accompagnement des élèves au-delà de la compétition. La valorisation des talents et de l'excellence scientifique doit, selon lui, s'inscrire dans la durée et permettre aux jeunes de transformer cette expérience en nouvelles perspectives d'apprentissage et de développement personnel.

Lynda Louifi

FORMATION À L'ÉTRANGER

Les indemnités revues à la hausse

LE CADRE réglementaire des indemnités accordées aux fonctionnaires et agents de l'État bénéficiant de formations et de stages de perfectionnement à l'étranger vient d'être actualisé par un nouvel arrêté interministériel.

Les montants, convertibles en devises, sont désormais calculés selon la durée du séjour et le pays de destination, et peuvent atteindre 200 000 DA pour un mois de formation, avec des majorations prévues pour certaines catégories d'enseignants-chercheurs et de chercheurs.

Daté du 29 octobre 2026, le texte a été signé par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, le ministre des Finances, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que le directeur général de la Fonction publique. Il intervient en application du décret présidentiel n° 14-196 du 6 juillet 2014, relatif à l'organisation et à la gestion des formations et du perfectionnement à l'étranger.

Le nouvel arrêté, qui abroge celui du 17 mai 2004, prévoit une grille d'indemnisation répartie en quatre situations, selon la durée du séjour.

Pour les dix premiers jours, l'indemnité journalière est fixée à 12 000 DA pour les destinations relevant de la première zone et à 10 000 DA pour celles de la deuxième zone. Pour les séjours compris entre le 11e et le 29e jour, le montant forfaitaire s'élève à 120 000 DA dans la première zone, auquel s'ajoutent 4 000 DA par jour à partir du 11e jour. Dans la deuxième zone, le forfait est fixé à 100 000 DA, avec une indemnité supplémentaire de 3 000 DA par jour pour la même période.

Pour une formation d'un mois complet, les indemnités sont fixées respectivement à 200 000 DA et à 160 000 DA pour les deux zones géographiques. Lorsque le séjour dépasse un mois, le bénéficiaire perçoit un forfait de 200 000 DA pour la première zone, majoré de 6 000 DA pour chaque journée supplémentaire à partir du 31e jour. Dans la deuxième zone, le forfait atteint 160 000 DA, auquel s'ajoutent 5 000 DA par jour supplémentaire.

DES MAJORATIONS POUR LES UNIVERSITAIRES ET LES CHERCHEURS

Le dispositif prévoit une majoration de 20 % au profit des enseignants-chercheurs, des enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et des chercheurs concernés par les formations et les stages de perfectionnement à l'étranger, sous réserve des conditions fixées par le texte.

Une majoration de 40 % est également accordée aux bénéficiaires participant à des colloques scientifiques, des conférences, des journées d'études ou des manifestations scientifiques et technologiques, lorsqu'ils y présentent des communications. Cette augmentation n'est toutefois pas cumulable avec celle de 20 % prévue pour les catégories universitaires et de recherche.

Le texte précise par ailleurs les réductions applicables en cas de financement extérieur. Lorsque celui-ci couvre une partie des frais de séjour et de formation, l'indemnité est réduite de 50 %. La réduction atteint 75 % lorsque le financement obtenu couvre l'ensemble des dépenses.

L'organisme employeur est également tenu de prendre en charge les frais d'inscription et de participation aux stages, colloques, conférences, journées d'études et manifestations scientifiques et technologiques, lorsque le partenaire étranger ne les assume pas, conformément à la réglementation en vigueur.

L'arrêté distingue deux zones géographiques. La première comprend notamment plusieurs pays européens, dont la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas, la Belgique et le Royaume-Uni, ainsi que les États-Unis, le Canada, la Chine, le Japon, la Corée du Sud, la Russie, la Turquie et la Jordanie. La deuxième regroupe les pays ne figurant pas dans cette première liste.

Enfin, les nouvelles dispositions s'appliquent également aux bénéficiaires dont la période de formation n'était pas achevée à la date de publication de l'arrêté.

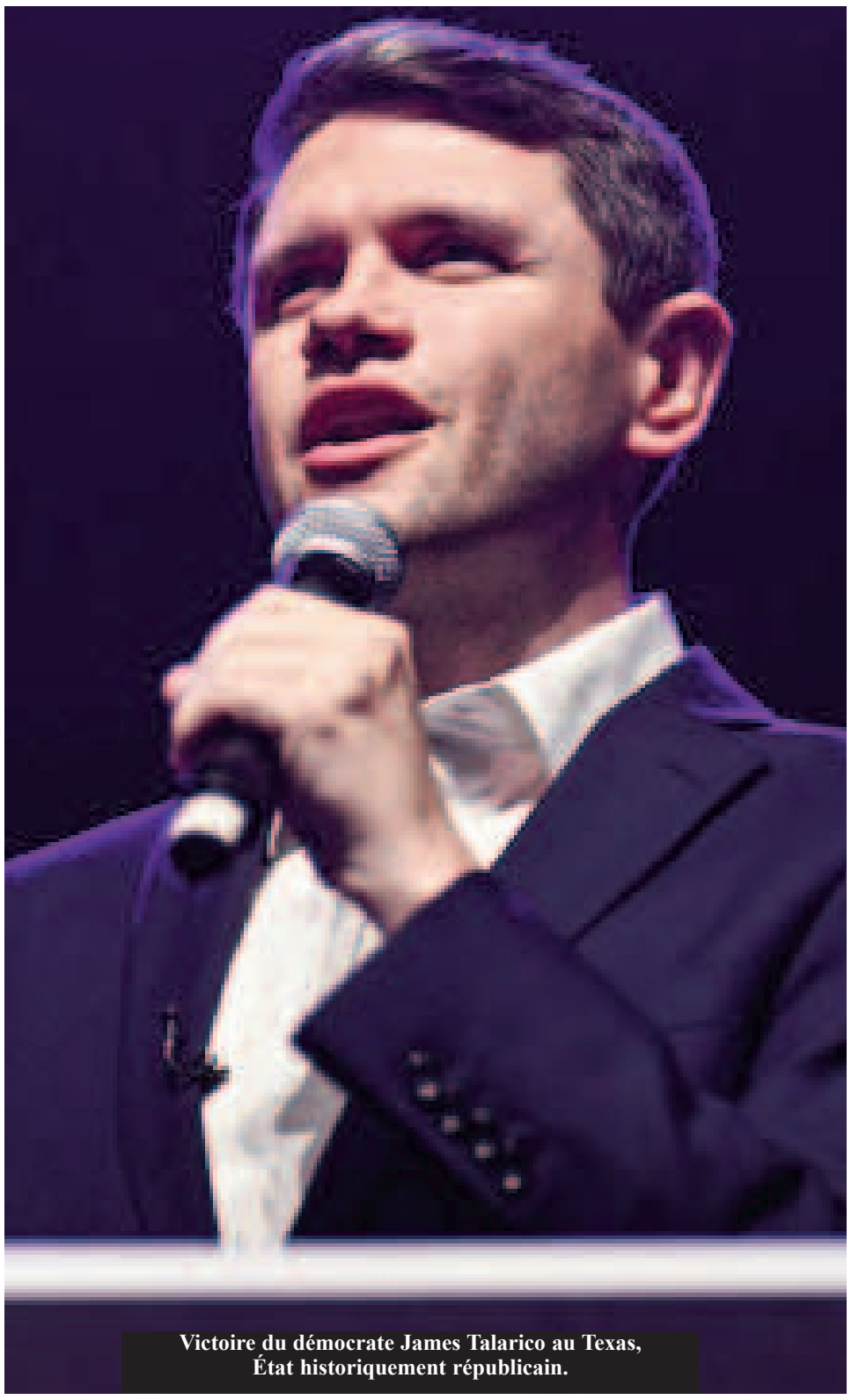
Lynda L.

MIDTERMS

Déroute monumentale de Trump et les républicains

Les démocrates remportent les élections de mi-mandat et reprennent le contrôle des deux chambres du Congrès américain. Donald Trump subit un désaveu majeur, alimenté par le mécontentement économique et les critiques contre sa politique intérieure et extérieure.

La victoire donne à l'opposition les moyens de freiner l'action présidentielle. C'est un véritable séisme politique à Washington. Les démocrates ont remporté mardi 3 novembre une victoire écrasante aux élections américaines de mi-mandat, reprenant le contrôle de la Chambre des représentants et du Sénat. Un double revers majeur pour Donald Trump, dont le Parti républicain perd sa majorité au Congrès, deux ans seulement après son retour à la Maison Blanche. L'ampleur du succès démocrate dépasse les prévisions. L'opposition s'est imposée dans plusieurs bastions traditionnellement républicains, comme au Texas, dans l'Iowa et en Caroline du Sud. Au Sénat, au moins sept sièges ont basculé, dont ceux du Kansas, de l'Ohio et de la Caroline du Nord. Au Texas, le démocrate James Talarico a battu Ken Paxton, candidat soutenu par Trump.



Victoire du démocrate James Talarico au Texas, État historiquement républicain.

ABDUL EL-SAYED REMPORTE LE MICHIGAN ET DEVIENT LE PREMIER SÉNATEUR MUSULMAN

Malgré le non-soutien de son ancienne rivale démocrate, qui avait décidé dimanche d'appeler à voter pour le républicain Mike Rogers, le démocrate Abdul El-Sayed remporte l'élection pour le Sénat et devient le premier sénateur musulman de l'histoire américaine, selon les chiffres de l'agence AP. Les démocrates ont, avec cette nouvelle victoire, au moins 54 sénateurs, soit une large majorité.

Le scrutin, largement considéré comme un référendum sur le président américain, traduit un profond mécontentement populaire. Le coût de la vie, l'inflation et les inquiétudes économiques ont pesé sur le vote, tout comme les critiques visant la politique migratoire et la guerre contre l'Iran. Les démocrates ont aussi bénéficié d'un recul du soutien républicain parmi certains électeurs jeunes et hispaniques. Le locataire de la Maison Blanche a reconnu la victoire de ses adversaires, tout en refusant d'y voir un désaveu personnel. Il a préféré mettre en cause les candidats républicains battus, alors qu'il s'était lui-même fortement impliqué dans la campagne. Les conséquences institutionnelles s'annoncent considérables. Avec le contrôle des deux chambres, les démocrates pourront entraver une partie du programme de l'exécutif, surveiller de plus près les dépenses fédérales et multiplier les enquêtes parlementaires sur l'administration Trump. Le Sénat pourra aussi bloquer certaines nominations. Sur le plan international, la nouvelle configuration pourrait compliquer la stratégie américaine face à l'Iran, notamment le financement d'éventuelles opérations militaires, sans priver le président de ses prérogatives de commandant en chef. À l'approche de la présidentielle de 2028, le chef de l'État entre ainsi dans une seconde moitié de mandat marquée par un Congrès démocrate particulièrement hostile

R. I.

Un Sénat démocrate peut-il paralyser la fin du mandat de Trump ?

LES DÉMOCRATES reprennent le contrôle du Sénat et de la Chambre des représentants, infligeant un revers majeur à Donald Trump. Ils pourront bloquer des nominations, peser sur le budget et multiplier les enquêtes parlementaires, notamment sur la politique étrangère. Mais le président conserve son droit de veto et ses pouvoirs exécutifs. C'est un revers majeur pour Donald Trump. Deux ans après son retour à la Maison Blanche, le président américain devra composer avec un Congrès passé aux mains des démocrates. Les élections de mi-mandat du 3 novembre ont permis à l'opposition de reprendre le contrôle du Sénat et de la Chambre des représentants, bouleversant les équilibres politiques à Washington jusqu'à la fin de son mandat. Au Sénat, les démocrates ont remporté plusieurs victoires inattendues, notamment au Kansas, dans l'Iowa, en Caroline du Nord et au Texas. Les gains leur permettront, dès l'installation du nouveau Congrès en janvier 2027, de diriger les principales commissions parlementaires et de peser directement sur les décisions de l'administration républicaine. Un frein au financement de la guerre contre l'Iran Leur premier levier concerne les nominations. Contrairement à la Chambre des représentants, le Sénat dispose du pouvoir de confirmer ou de rejeter les candidats proposés par le président aux postes ministériels, diplomatiques et judiciaires. Les démocrates pourraient ainsi bloquer l'arrivée de juges à la Cour suprême ou ralentir le renouvellement des hauts responsables fédéraux. Le deuxième levier est budgétaire.

Avec la majorité dans les deux chambres, le camp démocrate pourra refuser certains financements, exiger des concessions et ouvrir des enquêtes parlementaires sur la politique migratoire, les dépenses publiques ou les opérations militaires contre l'Iran. La nouvelle majorité ne signifie toutefois pas que Trump sera privé de ses pouvoirs. Il garde son droit de veto, ses prérogatives exécutives et son rôle de commandant en chef des armées. Les démocrates pourront chercher à limiter les crédits destinés à une nouvelle offensive contre Téhéran, sans nécessairement pouvoir empêcher une intervention militaire décidée par la Maison Blanche. La confrontation pourrait aussi déboucher sur une paralysie législative. Au Sénat, la plupart des textes nécessitent 60 voix pour surmonter les procédures d'obstruction, tandis qu'un veto présidentiel exige une majorité des deux tiers dans chaque chambre pour être annulé. Le chef de l'État américain conserve donc d'importants moyens d'action, mais devra désormais gouverner sous la surveillance renforcée d'une opposition déterminée à entraver son programme jusqu'en 2029.

R. I.

EUROPE

Une dizaine de vols visés par une vague d'alertes à la bombe

UNE DIZAINE de vols européens ont été visés par de fausses alertes à la bombe, provoquant des déroutements et des opérations de sécurité. Plusieurs aéroports ont été perturbés, tandis que des avions de chasse ont été mobilisés. Aucun explosif n'a été découvert et les autorités cherchent à identifier l'origine des menaces. Une série d'alertes à la bombe a semé le trouble dans le ciel européen mardi 3 novembre. Une dizaine de vols commerciaux ont été visés par des menaces, entraînant des déroutements, des opérations de déminage et l'intervention d'avions de chasse. Selon les autorités des pays concernés, aucune matière explosive n'a été découverte à bord des appareils fouillés. Au moins quatre alertes ont concerné la compagnie irlandaise Ryanair, sur les lignes Manchester-Murcie, Lisbonne-Rome, Dublin-Rome et Dublin-Sofia. En Italie, deux avions ont fait l'objet de contrôles approfondis à leur arrivée à l'aéroport de Rome-Fiumicino. L'un d'eux a été escorté par des chasseurs Eurofighter de l'armée de l'air italienne.

Doute sur l'origine de la menace

En Pologne, un vol de Scandinavian Airlines en provenance de Copenhague a été inspecté à Varsovie, provoquant la fermeture temporaire d'une piste. Un autre appareil de la compagnie LOT, parti de Londres-Heathrow, a dû être dérouté vers l'aéroport de Varsovie-Modlin, dont le trafic a été brièvement suspendu. Les passagers ont été évacués avant que les équipes de sécurité confirment l'absence de danger. La Bulgarie a aussi été touchée. Deux avions en provenance de Bergame et de Dublin ont été inspectés à Sofia après des menaces transmises par courrier électronique au ministère de l'Intérieur. Les incidents surviennent au lendemain du déroutement d'un vol Wizz Air reliant Londres-Luton à Sofia, contraint d'atterrir à Budapest sous escorte de chasseurs hongrois. Cette multiplication des alertes soulève des interrogations sur leur origine et leur éventuelle coordination. Les autorités n'ont, pour l'heure, identifié aucun responsable ni établi de lien formel entre les différentes menaces. La Commission européenne a indiqué suivre la situation, tout en jugeant prématuré de déterminer si les incidents étaient liés. Les enquêteurs devront notamment éclaircir s'il s'agit d'une campagne coordonnée de fausses alertes ou d'une tentative de déstabilisation.

R. I.

FORAGE DE PUITS AGRICOLES À ILLIZI

Plus de 30 autorisations délivrées le premier semestre

UN TOTAL de 37 autorisations de forage, englobant 271 puits agricoles, ont été délivrées durant le premier semestre de l'année 2026 dans la wilaya d'Illizi. C'est ce qu'a affirmé, hier, la direction de l'Hydraulique. A ce titre, le directeur du secteur, Lamine Ferfari, a indiqué à l'APS que ces autorisations ont été délivrées au cours de cinq réunions du guichet unique chargé d'examiner les demandes de forage de puits agricoles, dans le cadre de l'accompagnement des investisseurs et de la mise à disposition des ressources en eau nécessaires à l'extension des activités agricoles dans la wilaya.
Selon le même responsable, les dossiers déposés au cours du premier semestre ont tous été examinés, et la commission technique de l'Agence nationale des ressources hydriques procède à une inspection de terrain afin de déterminer l'emplacement des forage, en vue du lancement de l'investissement agricole, et ce, une fois que le dossier ait transité par le guichet unique et que les formalités d'octroi de l'autorisation ait été menées à bien puis signée par le chef de l'exécutif de la wilaya.
Les superficies concernées par ces autorisations, qui ont porté sur le forage de 271 puits sur une superficie totale de 26.130 hectares, sont destinées à l'exploitation agricole et à l'irrigation, en vue de contribuer à l'extension des superficies cultivées et à développer diverses cultures, notamment les cultures stratégiques. La wilaya d'Illizi connaît une extension des superficies cultivées sous pivots, notamment dans la zone de « Rourdh Ennouss », commune de Bordj Omar-Idriss, dans le cadre de la vision des pouvoirs publics visant à atteindre l'autosuffisance céréalière, à réduire la facture des importations et à garantir la sécurité alimentaire.

R. R.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES CANTINES SCOLAIRES ET DES CFPA

Les services du commerce mobilisés à Ouargla

Visant à préserver la santé des consommateurs, la campagne intensive de répression des fraudes et de promotion de la qualité, menée par les agents du commerce de la wilaya d'Ouargla, se poursuit à travers l'ensemble des établissements scolaires et de la formation professionnelle. C'est ce qu'ont annoncé, hier, des services de la direction du secteur.



Portée par le bureau de promotion de la qualité et des relations avec le mouvement associatif, cette action rentre dans le cadre des efforts soutenus visant à préserver la santé des consommateurs et à garantir la sécurité alimentaire.
L'initiative a été étendue aux cantines des établissements scolaires ainsi que celles des centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), afin de s'enquérir de leur état de préparation et de leur conformité aux exigences réglementaires et sanitaires.
L'inspection s'articule autour de plusieurs points fondamentaux et sensibles, à savoir l'évaluation de l'état des cuisines et des différents ustensiles utilisés pour la cuisson et le stockage, afin de s'assurer de leur conformité aux normes en vigueur, le suivi rigoureux du respect par les travailleurs des règles d'hygiène personnelle et générale, de la propreté des locaux, ainsi que des salles de préparation et de distribution des repas.
La campagne sensibilise également les personnels des cantines au respect de la chaîne du froid et des températures de conservation requises pour les denrées périssables afin d'éviter toute rupture de la chaîne du froid préjudiciable à la salubrité des aliments.
Ainsi, les agents s'assurent systématiquement de l'application de l'obligation légale de conserver le plat témoin, conformément à la réglementation en vigueur, en vue d'une éventuelle utilisation dans le cadre d'enquêtes sanitaires et épidémiologiques.
Cette campagne ne s'est pas limitée au volet répressif ou d'inspection, mais s'est également accompagnée d'une mission de sensibilisation, notamment quant à l'aptitude des équipes de travail et leur soumission aux examens médicaux périodiques attestant de leur exemption de maladies transmissibles et de leur disposition à manipuler des denrées alimentaires.
Les agents de contrôle ont, de ce fait, prodigué une série de conseils et d'orientations directs aux cuisiniers et au personnel des cantines sur la prévention des intoxications alimentaires et des maladies hydriques, le respect des températures optimales de conservation des denrées et des matières premières et tout particulièrement l'ancrage de la culture d'hygiène individuelle et collective au sein des espaces de restauration. Lancée simultanément avec la rentrée sociale et scolaire, cette campagne engageant les services du commerce avec les partenaires concernés, vise à enraciner la culture préventive et à garantir un environnement alimentaire sain et sécurisé au sein des structures éducatives accueillant une frange importante d'élèves et de stagiaires.

R. R.

BÉCHAR

Renforcement du transport au profit des étudiants

LA DIRECTION de l'Université Tahri Mohamed de Béchar a annoncé, hier, la signature d'une convention de coopération et de partenariat avec la société « Sariâa El Djanoub Transport », visant à renforcer les services de transport au profit de la communauté universitaire, à faciliter les déplacements des étudiants, des enseignants et des employés, ainsi qu'à accompagner les différentes activités et manifestations universitaires.
Cette convention, signée mardi soir, s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement économique et social et de sa volonté de développer les partenariats avec les entreprises économiques, de manière à contribuer à l'amélioration des services destinés aux différentes composantes de la communauté universitaire et à répondre à leurs besoins, a précisé la même source.
L'accord prévoit notamment la mise à disposition de services de transport au profit des étudiants, des enseignants et des employés, ainsi que l'accompagnement des différentes activités universitaires, notamment les compétitions sportives et les manifestations culturelles et scientifiques, outre la facilitation des déplacements des participants aux colloques, séminaires et manifestations scientifiques et académiques.
La convention porte également sur la prise en charge du transport dans le cadre des sorties de terrain et des visites pédagogiques à travers les différentes wilayas du pays, contribuant ainsi au renforcement de la dimension pratique de la formation universitaire et offrant aux étudiants davantage d'opportunités de découvrir diverses expériences et pratiques sur le terrain, a expliqué la même source.
Par ailleurs, les domaines de coopération englobent le transport des colis, des correspondances et des documents administratifs, ainsi que des matériels et équipements scientifiques, ce qui devrait faciliter les opérations logistiques et administratives, améliorer les conditions d'accomplissement des missions universitaires et soutenir les activités de recherche scientifique.
Cette initiative traduit la volonté de l'Université Tahri Mohamed de Béchar de diversifier ses partenariats et de renforcer la coopération avec les acteurs économiques et sociaux, en vue de développer les services universitaires, d'améliorer l'accompagnement des étudiants et de leur offrir un environnement davantage propice à l'apprentissage, à la créativité et à l'innovation, a souligné la même source.

R. R.

« WE ARE STILL HERE » AU SILA 2026

Quand les étudiants de Gaza résistent par la plume

Publié en Algérie par les éditions El-Amel, en arabe et en amazigh, l'ouvrage collectif « We Are Still Here : Voices from Gaza's Student Generation », ou sous le titre arabe « Baqoon », réunit les khawater, les poèmes et les témoignages de 58 étudiants universitaires de Gaza.

Présenté à l'occasion de la 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA 2026) sur le stand de l'organisation Nationale des Éditeurs de Livres (ONEL), ce recueil retrace le vécu d'une génération dont le parcours académique et les aspirations les plus ordinaires ont été bouleversés par le génocide, mais qui garde espoir en des lendemains meilleurs. Il est des livres qui naissent d'une énergie vitale impérieuse, alors que de nombreux récits officiels, médiatiques, cinématographiques ou autres se dérobent lorsqu'il s'agit de traduire la pleine mesure d'un génocide en cours. « We Are Still Here: Voices from Gaza's Student Generation », « Nous sommes toujours là », appartient, à l'évidence, à cette catégorie d'ouvrages.

Initialement publié par Daraja Press, ce recueil collectif, à l'initiative du professeur Zahid Pranjol, de l'University of Sussex, au Royaume-Uni, et de l'historien britannique Jacob Norris, a été publié en Algérie avec l'aide de Anissa Haddadi, docteure en sciences politiques et en relations internationales (London School of Economics), établie en Algérie et également coordinatrice principale de l'initiative « Baqoon » dans le pays, avec entre autres, parmi lesquels le médecin Nacereddine Drici.

Il rassemble les textes de 58 étudiants universitaires palestiniens de Gaza, écrits au cœur des bombardements, des déplacements forcés, de la famine, des coupures d'électricité, et de la destruction de leurs établissements d'enseignement.

À mille lieues de constituer une compilation de témoignages froids, sans état d'âme, l'ouvrage rassemble des réflexions personnelles, des khawater (méditations et pensées intimes), des poèmes, des lettres et des récits qui restituent une expérience vécue de l'intérieur.

Les étudiants y racontent aussi bien la perte de leurs proches et l'effondrement de leur environnement universitaire que leurs aspirations, leurs rêves et leur attachement à l'apprentissage. Une parole plurielle qui entend restituer leur humanité, par-delà les statistiques et les gesticulations colonialistes abracadabrantesques auxquelles la population de Gaza est trop souvent réduite.

« En réalité, toute cette aventure a commencé (à Londres) avec des Palestiniens originaires de Gaza. En 2024, nous avions un étudiant originaire de Gaza, Mohammed Al-Ajez. Son nom figure dans le livre, car c'est avec son histoire que tout a commencé. Il préparait un master dans mon département et était triste à l'idée de ne pas pouvoir aider sa famille et son peuple », raconte Zahid Pranjol au Jeune Indépendant.

Évoquant la publication algérienne, le professeur Pranjol tient à faire ressortir la grande importance de l'accueil réservé au projet en Algérie. « Nous nous sommes donc tournés vers l'Algérie, qui a répondu favorablement. Avec le recul, nous aurions peut-être dû commencer par l'Algérie avant de solliciter les autres pays », affirme-t-il.

À l'occasion de sa présentation au SILA 2026, plusieurs étudiants et auteurs palestiniens se sont exprimés avec Le Jeune Indépendant, revenant sur la genèse du projet et la place de la littérature dans leur quotidien, profondément bouleversé par



les affres de la colonisation sioniste.

Pour Hada Mohammad Hemaid, l'écriture constitue, avant toute chose, un espace saisissant pour appréhender, peut-être, une réalité devenue nébuleuse : « Parfois, nous pouvons nous comprendre nous-mêmes à travers l'écriture. Lorsqu'un être humain vit une réalité prolongée de guerre, de massacres et de déplacements, il a besoin de trouver un sens à ce qu'il vit, à ce qu'il voit et à ce qu'il traverse, ou du moins d'essayer de le comprendre ». Et d'ajouter : « Les khawater et les méditations personnelles constituent pour moi un espace plus vaste pour exprimer les idées et les sentiments. Elles donnent à voir les pensées et les émotions telles qu'elles se forment en nous, même lorsqu'elles sont inachevées, désordonnées ou spontanées. » Sans pour autant minimiser la valeur des autres formes littéraires, elle est d'avis que chacune possède sa propre nature et son propre espace d'expression.

LA BANALISATION PROGRESSIVE DES IMAGES DE GAZA

Cette difficulté à traduire l'expérience vécue est au cœur de la démarche de plusieurs contributeurs, selon Hada, qui rappelle que l'actualité de Gaza est souvent rapportée au moyen de chiffres, alors que derrière chaque bilan se trouvent des familles et des histoires individuelles. Elle ne prétend pas que les mots puissent restituer intégralement le génocide.

« Nous avons besoin des choses les plus élémentaires. Il devient difficile d'avoir des objectifs lorsque l'on doit d'abord penser à se nourrir. La faim est indissociable de notre vécu », souligne-t-elle. Hada Mohammad Hemaid explique ensuite que, quand l'être humain a le sentiment que toutes les portes sont fermées et que sa vie est menacée, il doit trouver une source d'espoir, ne serait-ce que dans l'imagination. « Nos écrits nous permettent de reprendre notre propre récit », affirme-t-elle, considérant la littérature comme un refuge ou une forme d'accompagnement. À ce titre, Hada espère que les lecteurs pourront se projeter dans ces histoires et comprendre que personne n'est à l'abri d'une telle tragédie simplement parce qu'il est né dans une autre partie du monde.

Pour elle, la phrase « Nous sommes toujours là » dépasse le constat d'une présence anecdotique. « Au-delà la dimension matérielle, je déplore le fait que les conditions d'enseignement ont été lésées ; c'est aussi une guerre cognitive (...) L'expérience n'a pas été facile, mais nous devons parler », dit-elle.

« Enterrer l'espoir, dit-elle, est une bataille plus difficile pour l'occupant que les autres batailles. Je pense que ce sont justement les circonstances dépourvues d'espoir qui nous ont, elles aussi, contraints à espérer. »

Elle déclare que les Palestiniens sont les mieux placés pour raconter ce qu'ils ont vécu, sans renoncer à la complexité de leurs expériences. Cette exigence de restituer les personnes derrière les événements apparaît, de façon notable, dans le récit qu'elle consacre à son frère, Hassan, tombé à l'âge de 32 ans et père de cinq enfants : « Il a laissé derrière lui une famille, une mère qui le pleure chaque jour, une épouse et des enfants qui demandent : "Est-ce que nous ne dirons plus jamais papa ?" »

«LA FAIM NOUS A APPRIS L'ÉCONOMIE DU LANGAGE »

Cette volonté de reprendre la parole traverse le témoignage de Heba AbuHussein. Dans une réflexion marquante sur le rapport entre les conditions de vie et la création littéraire, elle explique comment la privation a progressivement façonné la langue et les textes des étudiants. « La faim nous a appris l'économie du langage, car nous n'avions plus le luxe de nous attarder sur les mots. Les coupures d'électricité nous ont appris à écrire dans l'obscurité et à voir avec une clairvoyance qui ne dépend pas des yeux. Nos textes sont ainsi devenus plus denses, à la fois plus sombres et plus lumineux », livre-t-elle.

D'après elle, l'absence de sécurité donne aux textes une tension soutenue, haletante, qui les empêche de se développer selon les formes habituelles.

« Ces circonstances ne constituent plus l'arrière-plan de l'écriture ; elles sont devenues l'écriture elle-même. Le texte affamé, le texte obscur, le texte apeuré est notre véritable miroir. C'est notre vie, et non celle que les chaînes d'information nous présentent. »

Elle évoque la disparition de nombreux universitaires, médecins, professeurs et chercheurs, dont certains ont été directement ciblés. La destruction des bâtiments peut, à terme, être suivie d'une reconstruction ; la perte des compétences et des intelligences représente, à ses yeux, une blessure autrement plus profonde. « Mais nous ne parlons pas d'avenir et d'enfants qui n'ont pas connu les écoles ni les enseignants », insiste-t-elle.

Étudiante en deuxième année en langue et littérature anglaise, avec une spécialisation complémentaire en traduction, le témoignage de Heba AbuHussein met en exergue la détermination des jeunes de Gaza à poursuivre leur apprentissage en dépit de l'effondrement des structures éducatives. Elle raconte avoir continué à apprendre l'espagnol pendant la guerre, en se rendant difficilement à des points d'accès à Internet pour télécharger des vidéos qu'elle pouvait, par la suite, étudier sous sa tente. « Je ne voulais pas me sentir différente d'une personne qui, ailleurs, pouvait continuer à vivre ses rêves », confie-t-elle.

La dimension intime du recueil apparaît avec une force inouïe dans les déclarations de Reem Al-Astal. De l'avis de cette dernière, l'écriture constitue avant tout un acte de résistance et une manière de préserver son humanité. Et de souligner : « Une image peut montrer l'événement lui-même, mais qu'en est-il de ce que les personnes ont ressenti ? », interroge-t-elle, en évoquant ces émotions qui submergent les individus « avant, pendant et après les événements ».

Cela dit, « quelle que soit la manière dont je décris ce qui se passe, je reste convaincue de mon incapacité à en rendre pleinement compte. » Une difficulté qu'elle a, graduellement, appris à apprivoiser, sans s'imposer la pression de trouver systématiquement les mots justes.

De plus, Reem Al-Astal puise dans la mémoire de ceux qui ont perdu la vie, la force de poursuivre son travail. « Ce sont eux qui nous donnent la force de continuer à parler [...] Ils rêvaient de leur maison, de leur école et de toutes ces choses ordinaires de la vie. Nous devons donc continuer à résister pour eux, chacun à travers les moyens et les talents qu'il maîtrise le mieux [...] Le fait de glorifier notre résilience à l'excès et de nous réjouir de voir émerger des créateurs et des artistes nous fait parfois oublier ce que nous endurons réellement », observe-t-elle. À son rappel, « La liberté de choisir est un privilège dont d'autres ont été privés ».

NE PAS ÊTRE RÉDUITS À DES HÉROS

L'auteur Saad Mohana revient, lui aussi, sur la banalisation progressive des images de Gaza. « Avec la succession des images venues de Gaza et leur répétition, les gens ont fini par s'y habituer et par les banaliser. Même ceux qui soutiennent la cause palestinienne ont tendance à considérer les Palestiniens comme des héros capables de supporter toutes les épreuves, parce qu'ils y sont habitués », souligne-t-il.

C'est précisément contre cette représentation que l'ouvrage entend, selon ses termes, s'inscrire : « Nous avons transmis un grand nombre des sentiments que nous avons vécus. Cela peut permettre au lecteur de comprendre qu'un être humain de Gaza possède une tristesse, une douleur et une histoire qui méritent d'être racontées. Nous sommes des êtres humains, nous ne sommes pas des héros. Il y a parmi nous des personnes différentes, avec leurs qualités et leurs défauts, comme partout ailleurs dans le monde. Mais nous sommes tous des victimes. »

Avant d'insister sur le fait que « la résistance n'a pas été un choix, mais une réalité qui nous a été imposée. Je le répète : nous ne sommes pas des héros, ou du moins nous ne le sommes pas tous [...] Nous ne sommes pas neutres. Notre cause n'est pas un conflit entre deux civilisations ou une guerre entre deux groupes, mais une situation qui oppose un oppresseur à un opprimé. »

Khalil Aouir

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DU BUDGET DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE

Le numéro d'identification fiscal : (NIF) 410002000016085

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°26/2026

La Direction du budget de la comptabilité et du patrimoine de de la Wilaya d'Alger lance un Avis d'appel d'offres national pour l'élaboration :

Fourniture et installation de panneaux de vitrage de sécurité en verre pour 09 enclos animaliers au niveau du jardin d'essai.

- Il est adressé aux entreprises seules justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

1- **Capacité professionnelle** :

Les entreprises seules ayant un registre de commerce ou statut exerçant dans le domaine de la fabrication ou la fourniture ou l'installation des panneaux vitrés.

2-Moyens humains ayant : au moins un ingénieur ou master en conception ou fabrication ou ingénierie en domaine de verre ou un Architecte ou master en architecture. Les soumissionnaires doivent justifier leurs moyens humains par les diplômes et attestation d'affiliation CNAS ou déclaration d'affiliation à la CNAS ou attestation CACOBATPH en cours de validité lors de dépôt des offres.

2- **Capacité financière** : Il s'agit du chiffre d'affaires cumulé des trois (03) bilans des dernières années **2023, 2024,2025** supérieur ou égale à : **20 000 000, 00 DA** qui sera justifiée par les bilans financiers.

3- **Moyens matériels** :

Un camion de 05 tonnes ou plus

Les soumissionnaires doivent justifier leurs moyens matériels par les cartes grises accompagnées des attestations d'assurance en cours de validité lors de dépôt des offres

3- **Capacité technique :** ayant déjà réaliser la fabrication ou la fourniture ou la fabrication et la fourniture ou l'installation de :

Vitrage de haute sécurité ou des panneaux (structure métallique + vitrage) ou des portes blindées (structure + vitrage) ou des panneaux de vitrage ou vitrage de sécurité.

Les soumissionnaires doivent justifier leurs références professionnelles par une (01) attestation de bonne exécution au minimum visée par les maitres de l'ouvrage public.

Les entreprises intéressées par le présent Avis d'appel d'offres national ouvert peuvent retirer le cahier des charges au niveau de

Direction de L'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction De la Wilaya d'Alger. Les Vergers BIR-KHADEM ALGER.

(Bureau Secrétariat du Service Suivi des Marchés).

*L'*offre doit être présentée sous une enveloppe principale scellée ne comprenant aucune rature ou inscription autre que le numéro d'arrivée enregistré par le maître de l'ouvrage, l'objet de l'appel d'offre, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention : ***« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres. »***

*C*ette enveloppe principale devra abriter trois autres enveloppes scellées :

1/ Une enveloppe « Le dossier de candidature » : contient

2/ Une enveloppe « Offre technique » :

- ***3/ Une autre enveloppe « Offre financière » :***
- **Pour toutes les autres pièces exigées se référer au cahier des charges,**

(Article 06 –contenu du dossier de la soumission).

*L*a durée de préparation des offres est fixée à : ***dix (10) Jours*** à partir de la première publication dans la presse nationale ou le BOMOP.

*L'*offre doit être parvenue au service contractant à la date qui correspond le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à : ***12H 00Mn.*** si ce jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

*L*es offres doivent être adressées à l'adresse suivante :

Direction de L'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya d'Alger Les Vergers Bir-Khadem - Alger.

*L'*ouverture des plis techniques et financie²rs se tiendra le dernier jour de la durée de préparation des offres à : ***13H 00 Mn*** au siège de La Direction de l'Urbanisme, dont l'adresse est précisée ci-dessus, en présence des soumissionnaires,

*L'*Offre est valable pendant toute la durée du marché.

Le Jeune Indépendant **du 05/11/2026 / ANEP 2616036782**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE SEDDOUK
COMMUNE DE M'CISNA

NIF : 098406095055520

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°05/2026

Conformément aux dispositions de la loi N° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générale des marchés publics et du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale de M'cisna lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour le **Transport scolaire pour l'année 2027 :**

LOT N°01 : Itinéraire **Sidi Said Ouada** vers **Seddouk.**
LOT N°02 : Itinéraire **Sidi Said Oufela** vers **Seddouk.**
LOT N°03 : Itinéraire **Tighermine Oufela** vers **Seddouk.**
LOT N°04 : Itinéraire **Tighermine Ouada** vers **Seddouk.**
LOT N°05 : Itinéraire **Tala N'Temda** Vers **Seddouk**
LOT N°06 : Itinéraire **Taghounit** vers **Seddouk.**
LOT N°07: Itinéraire **Aglagal** vers **Seddouk.**
LOT N°08 : Itinéraire **Tighilt Ougalmim** vers **Seddouk.**
LOT N°09 : Itinéraire **Agoulmim** vers **Seddouk.**
LOT N°10 : Itinéraire **Agrour mhand** vers **Seddouk.**
LOT N°11: Itinéraire **Taouracht** vers **Seddouk.**
LOT N°12: Itinéraire **Igounane** vers **Seddouk.**
LOT N°13 : Itinéraire **Iaazouzen** vers **Seddouk**
LOT N°14: Itinéraire **Ighil-** vers **Seddouk.**
LOT N°15 : Itinéraire **Tabarrakt-** vers **Seddouk.**
LOT N°16: Itinéraire **Ikherbane-** vers **Seddouk.**
LOT N°17: Itinéraire **Chef-lieu-** vers **Seddouk.**
LOT N° 18: Itinéraire **Amagaz-Tala N'Tazarth** vers **Seddouk.**
LOT N° 19: Itinéraire **Iaazouzen** vers **Immoula.**
LOT N° 20: Itinéraire **Ighil Melloulen Asseghli** vers **Seddouk.**

- Toute personne physique ou morale ayant un registre de commerce comportant l'activité "**Transport Collectif ou Public des voyageurs**" peuvent retirer le cahier des charges auprès du **Bureau de la secrétaire du président de l'APC de M'cisna**, contre paiement de la somme de **2 000,00DA** non remboursable.
- **Un soumissionnaire peut soumissionner à un ou plusieurs lots**.
- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière :

A. Dossier de candidature :

Le dossier de candidature contient :
- Une déclaration de probité dûment renseignée, visée et signée.
- Une déclaration de candidature dûment renseignée, visée et signée.
- Les statuts pour les sociétés (SARL, SNC, EURL,.....).
- Le registre de commerce.
- Le numéro d'identification fiscale.
- L'extrait de rôle apuré et en cours de validité.
- Mis à jours CNAS – CASNOS
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le transporteur.
- Copie de carte grises, assurance, contrôle technique en cours de validité pour chaque véhicule de transport à proposer.
- Copie d'affiliation CNAS pour chaque conducteur de véhicule à proposer.

B. Offre Technique :
- La déclaration à souscrire dûment renseignée, visée et signée.
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « **Lu et accepté** » visé et signé.

Instructions aux soumissionnaires portant à la dernière page la mention manuscrite « **Lu et accepté** » visé et signé.
- Cahier des prescriptions spéciales portant à la dernière page la mention manuscrite « **Lu et accepté** » visé et signé.

C. Offre Financière :
- La lettre de soumission, dûment renseignée, visée et signée
- Le bordereau des prix unitaires
- Le devis quantitatif et estimatif

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Huit (08) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, la presse électrotechnique ou le BOMOP à **13h30**.

La date d'ouverture des plis est fixée au dernier jour ouvrable de la date limite de dépôt des offres à **13h30** au siège de l'A.P.C

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis en séance publique au siège de l'A.P.C.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de fournisseur, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature »
« offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe scellée et anonyme comportant la mention :

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°05/2026
Opération : Transport scolaire pour l'année 2027

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 05/11/2026 / ANEP 2616036832**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT **-AADL -**
DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST
Sis à BP 62 SAID HAMDINE- BIR MOURAD RAIS- ALGER
N° Identification fiscale : 000016001405697
PROGRAMME DES LOGEMENTS LOCATION-VENTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 107/DRA -E/AADL/2026

En application des dispositions des articles N° 36.38,43,60 et 63 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 44,54,55,56 et 57 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST **« AADL – DRAE »** lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des **900 logements en** TCE avec locaux à usage commercial et professionnel et conciergeries y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » sis **à BETHLOU, Commune d'EL KSEUR, Wilaya DE BEJAIA.-AADL 03- TRANCHE 300 000 LOGEMENTS-ZONE 01.**

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques et privées remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

a) **Capacité professionnel :**
- Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **V (Cinq) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et travaux publics ou hydraulique en activité secondaire en cours de validité.**

b) **Capacité financière :** ayant un chiffre d'affaires **cumulé** des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2021-2022-2023, 2024 et 2025) égale ou supérieur à **600 000 000,00 DA**. Justifiée par les bilans comptables vises par les services des impôts.

c) **Capacité technique :** ayant les moyens humains et matériels suivants :

1/-Moyens humains : le soumissionnaire devra avoir minimum le personnel suivant :
- **Un (01)** Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant expérience supérieure ou égale à **Trois (03) ans.**
- **Un (01)** Technicien supérieur ou plus en bâtiment ayant une expérience supérieure ou égale à **Trois (03) ans.**
- **Ou Un (01)** Technicien supérieur ou plus en VRD, ou travaux public ou hydraulique ayant une expérience supérieure ou égale **Trois (03) ans.**

Justifié par les pièces administratives et règlementaires y affèrent à savoir : l'attestation d'affiliation CNAS en cours de validité, CASNOS, Diplômes, et le cas échéant fiches de carrières pour justifier l'expérience.

2/-Moyens matériels : l'entreprise doit avoir minimum les moyens suivants :
- Deux (02) camions de 15 t ou plus.
- Une (01) centrale à béton de 60 m3/h ou plus ou 2*30 m3/h.
- Une (01 Grue fixe.
- Une (01) pelle mécanique

NB : la liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyée par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et constat récent d'huissier de justice (daté de six (06) mois maximums à la date de dépôt des offres) justifiant la propriété du matériel et les références appuyées d'un acte de vente notarié, le cas échéant pour le matériel non roulant, et/ou contrat leasing avec une banque).

3/-Références professionnelles : Le soumissionnaire devra remplir l'une des conditions suivantes à savoir :

Ayant déjà réalisé
- Un projet de 600 logements en TCE en un seul tenant.
-ou un cumul de projets de logements d'au moins 800 logements en TCE en prenant en considération les projets de 150 logements en TCE ou plus.
-Ou ayant réalisé Un (01) projet d'équipement en totalité (TCE) de catégorie C ou plus.
- où ayant réalisé Deux (02) projets d'équipements en totalité (TCE) de catégorie B ou plus

Justifiés par des attestations de bonne exécution délivrée par des maitres d'ouvrages publics des projets réceptionnés durant les 10 dernières années (2016 à 2025).

Ces attestations doit contenir les informations suivantes ou accompagné des documents ci-après :
-L'intitulé du projet
-La catégorie du projet pour les équipements
-Le montant du projet
-Délai de réalisation
-Date du procès-verbal provisoire ou définitif.

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement**

le dossier de candidature ne peut être complété

- **Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique**

Le dossier de l'avis d'appel d'offre sera retiré contre paiement de la somme de **vingt mille Dinars (20 000.00)** non remboursables, représentant les frais de reproduction auprès de :

Direction Régionale d'Alger Est de l'AADL
Sis à : BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS ALGER.

Le dossier de soumission doit contenir :
- Dossier de candidature
- Offre technique
- Offre financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **dossier de candidature** », « **offre technique** », « **offre financière** », selon le cas ;Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention **« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°.....l'objet de l'appel d'offres »**

- **L'ENVELOPPE DENOMMEE « DOSSIER DE CANDIDATURE »** CONTIENT **:**

- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée avec apposition de cachet.
- Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- Une déclaration de sous-traitant (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires cités à l'article 04 du présent cahier des charges à savoir :

a)-Capacités professionnelles :
-Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.
-Une copie du registre de commerce

b)-Capacités financière es : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :
-Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
-Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des bilans des cinq dernières années (,2021,2022,2023,2024 et 2025) (visé par les services des impôts).
-Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).

c)-Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :
-Copies des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS et extrait de rôle apuré ou avec échéancier)
-Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale).
-Liste des moyens humains (Affiliations CNAS en cours de validité, CASNOS, Diplômes, et le cas échéant fiches de carrières).
-La liste des moyens matériels de l'entreprise (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et constat récent d'huissier de justice (daté de six (06) mois maximum à la date de dépôt des offres) justifié par acte de vente notarié pour le matériel non roulant le cas échéant, et/ou contrat leasing avec une banque.

-Références professionnelles accompagnés des attestations de bonnes exécutions délivrées par des maitres d'ouvrages publics.

NB : toutes pièce fournie par l'entreprise doit être en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

B/-L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » contient :

1)-La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

2) Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif signé, daté et cacheté par le soumissionnaire selon modèle joint au présent cahier des charges (sous peine de rejet de l'offre) et tout autre document exigé en application de l'article 78 décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 y affèrent à savoir :

- **Caution de soumission d'un montant supérieur à 1% de l'offre pour les offres excédants le montant d'un milliard de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000.00) DA/TTC**
- **Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».**
- **Les moyens humains à mobiliser pour le projet :**
- **Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet**
- **Méthodologie d'exécution des Travaux**
- **Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées**
- **Le délai d'exécution**

C/-L'enveloppe dénommée «L'OFFRE FINANCIERE » » contient :

1/-La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/- La décomposition du prix global et forfaitaire partie les logements pour les immeubles R+9,
3/- La décomposition du prix global et forfaitaire partie Conciergerie pour les immeubles R+9.
4/- Tableau récapitulatif du montant total du marché

La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel des **marchés de L'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse.**

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres le Quinzième (15ème) jour au plus tard à 12 H00, Cette date est tacitement **reportée au premier (1er) jour ouvrable au cas où cette date coïncide avec les jours fériés et /ou de repos hebdomadaires légaux.**

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

Direction Régionale d'Alger Est de l'AADL
sis à : BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS ALGER.

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financiers s'effectuera en une seule phase au siège du maitre de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à treize (13h00) heurs.

L'offre demeure valide pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours augmentée de la durée de préparation des offres, à compter de la date de séance d'ouverture des plis.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 05/11/2026 / ANEP 2616036836**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de la Formation Continue – Didouche Mourad
Adresse : 02, rue Ahmed Ouaked, Dely Ibrahim – Alger
Numéro d'identification fiscale : 000116119001754

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

L'Université de la Formation Continue informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimal N°03/UFC/2026, relatif à : **«Services, équipements et fournitures pour l'enseignement à distance»** qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières par la Commission d'évaluation, le marché a été attribué provisoirement comme suit :

LOT 01 : Renforcement et modernisation de l'infrastructure numérique pour l'enseignement à distance

N°	Soumissionnaire + NIF	Note technique /80	Note financière /20	Total cumulé /100	Montant de l'offre en (TTC)	Délai d'exécution
01	EURL UMAITEK 001016100412965	71 P	20 P	91 P	49 213 640.00 DA	40 jours

LOT 02 : Acquisition de cartes multiservices RFID au profit des étudiants

Pour le lot N° 02, l'évaluation des offres ne donne pas lieu à une notation. Après vérification de la conformité des offres aux exigences du cahier des charges, le lot est attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la moins-disante.

N°	Soumissionnaire + NIF	Note financière	Montant de l'offre en (TTC)	Délai d'exécution
01	DAOUDI FETHI 197844100051923	100 P	6 092 800.00 DA	30 jour

Le présent avis est publié conformément aux dispositions du **décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015**, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires non retenus peuvent introduire un **recours** dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première date de publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 05/11/2026 / ANEP 2616036778**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'education

Direction de l'education de TIARET
Service de la pogrammation et suivi

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

NIF 0 96414019000147

Conformément aux dispositions à l'article 82 alinéa 02 du décret présédentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics ,

Après l'annalyse et l'évaluation des offres ; il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant publié dans les quotidiens du **01/09/2026** **AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°13/2026**

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS SCOLAIRE AU PROFIT D'UN COLLEGE TYPE 06 U NIVEUDE CITE DE 2800 LPL A Z MALA COMMUNE DE TIARET WILAYADE TIARET (cites habitat integrees)

Qu'a l'issue du jugement des offres ,les marchés sont attribués provisoirement aux fournisseurs suivant :

N0 LOT	FOURNISSEUR	MONTANT PROPOSE DA TTC	MONTANT CORRRIGI TTC	DELAI (jrs)	OBS	NIF
1	INFRUCTUEUX					
2	KHELK ZAKARYA-SETIF-	9 274 265,00	9 274 265,00	10	Moins disante	190191300262213701900
3	EURL LYPROVET -TIARET-	8 702 470,00	8 702 470,00	10	Moins disante	2014042384347
4	INFRUCTUEUX					
5	INFRUCTUEUX					
6	INFRUCTUEUX					

Les fournisseur non retenues introduire leurs recours dans les 10 jrs à compter de la publication du présent avis d'attribution provisoire auprés de la commission des marchés de la wilaya (Article 82 du décret susvisé) qui suivent la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 05/11/2026 / ANEP 2631015796**

LA FAF INTERDIT DE FILMER LES MATCHES

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) vient de durcir les conditions d'accès et d'exercice des photographes de presse dans les stades. Dans une nouvelle instruction, référencée sous le numéro 84 et datée du 2 novembre 2026, le secrétaire général de l'instance, Nadir Bouzenad, a notamment rappelé l'interdiction formelle d'enregistrer des séquences vidéo comportant des images ou des actions de match, mais aussi de les exploiter ou de les diffuser sur les médias et les réseaux sociaux sans autorisation préalable. Cette mesure vise à préserver les droits exclusifs de retransmission télévisuelle, notamment ceux de la télévision publique pour les rencontres de Ligue 1 professionnelle.
La FAF précise que l'accréditation accordée aux photographes se limite exclusivement à la couverture photographique et ne leur donne aucun droit sur le contenu audiovisuel des rencontres. Les nouvelles dispositions imposent également aux photographes d'appartenir à des médias agréés par le ministère de la Communication et de disposer d'équipements professionnels. Elles fixent par ailleurs les zones autorisées pour leur installation, leur interdisent l'accès à la pelouse et aux espaces réservés, et encadrent les interviews et déclarations, désormais limitées aux endroits prévus à cet effet. Tout manquement à ces règles pourra entraîner des mesures réglementaires et juridiques

CAN-2027 (QUALIFS) TOGO : 25 JOUEURS CONVOQUÉS POUR L'ALGÉRIE

LE SÉLECTIONNEUR du Togo, Patrice Neveu, a retenu 25 joueurs en prévision de la double confrontation face à l'Algérie, prévue les 14 et 17 novembre, dans le cadre des 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2027, a annoncé mardi la Fédération togolaise (FTF).
Le technicien français a notamment décidé de miser sur un groupe mêlant cadres habituels et nouveau venu. La principale nouveauté concerne le défenseur central Lilian Brassier, sociétaire de l'Eintracht Francfort (Allemagne), qui honorera sa première convocation avec les Eperviers. Cette liste est également marquée par le retour de Kennedy Boateng (Al-Fateh, Arabie saoudite) et d'Augustin Drakpé (Slovan Liberec, République tchèque), tous deux absents lors du précédent rassemblement en raison de blessures. En revanche, Kevin Boma (RB Salzbourg, Autriche), également touché physiquement, ne pourra pas prendre part à ces deux rencontres. Le milieu de terrain Bastou Djibril, qui évolue à Yamoussoukro FC (Côte d'Ivoire), fait, lui, son apparition dans le groupe après avoir manqué les deux premières journées. Pour préparer ces deux rendez-vous face aux Verts, les Eperviers effectueront un stage de préparation en Tunisie, du 9 au 12 novembre, avant de rallier l'Algérie.

SUPERCOUPE DE LA CAF

Les Rouge et Noir au complet à Pretoria

Les Rouge et Noir sont à Johannesburg, au terme d'un voyage de dix heures pour la finale de la Supercoupe d'Afrique, samedi, contre Mamelodi Sundowns.

Un déplacement anticipé qui devrait permettre aux Usmistes de peaufiner leur préparation et de mieux s'acclimater avant ce rendez-vous continental. la délégation de l'USM Alger a mis le cap sur l'Afrique du Sud, en prévision de la Supercoupe de la CAF face au Mamelodi Sundowns. Comme prévu, les Rouge et Noir ont rallié Johannesburg à bord d'un vol direct au départ de l'aéroport international Houari-Boumediene. Les joueurs et les membres de la délégation sont arrivés aux alentours de 20 heures à l'aéroport d'Alger, après avoir accompli les dernières formalités administratives, avant d'embarquer pour ce long voyage. avant de poursuivre le trajet par voie terrestre jusqu'à Pretoria, où les Usmistes établiront leur quartier général. Un déplacement qui permettra à la formation algéroise de disposer de plusieurs jours pour préparer cette confrontation face à l'un des poids lourds du football africain. À noter que l'ensemble de l'effectif était présent au départ, y compris Mohamed-Amine Ramdaoui et Raouf Benguit, dont la participation à la Supercoupe demeure incertaine en raison de leurs pépins physiques.
Leur présence dans le groupe laisse toutefois espérer une éventuelle récupération avant le rendez-vous tant attendu. La délégation est conduite par le président du conseil d'administration, Bilel Nouioua, qui assure le rôle de chef de délégation. Il est accompagné du manager général, Hamza Aït-Ouamar, preuve de l'importance accordée par les dirigeants à cette échéance continentale. Une fois à Pretoria, les joueurs devraient prendre leurs quartiers avant d'effectuer une légère séance d'entraînement, histoire de récupérer du voyage et de se dégourdir les jambes. Les choses sérieuses devraient véritablement commencer jeudi, avec un travail plus soutenu, notamment sur le plan tactique. Lamine N'Diaye et son staff auront ainsi l'occasion de mettre en place leur stratégie et de préparer minutieusement leurs hommes pour tenter de ramener le trophée en Algérie.L'USMA rêve ainsi de rééditer cet exploit et de confirmer, une nouvelle fois sa capacité à rivaliser avec les meilleures formations du continent. Le défi est de taille, mais les Rouges veulent croire en leur étoile. À Pretoria, ils auront l'occasion de marquer une nouvelle fois l'histoire du club et de faire vibrer leurs supporters. Le rendez- vous est pris : Soustara veut conquérir l'Afrique une deuxième fois !



Achref Abada ciblé par des clubs étrangers cet hiver

AUTEUR d'un bon début de saison avec l'USMA, mais sûrtout dôté d'un très gros potentiel, le défenseur algérien Achref Abada suscite un intérêt grandissant à l'approche du mercato hivernal. Deux destinations se dessinent désormais autour de son avenir. Achref Abada pourrait être l'un des dossiers à suivre lors du prochain mercato hivernal. Le défenseur de l'USM Alger figure sur les tablettes de plusieurs clubs étrangers, dont Al Ahly et Al Shamal.
Selon les informations rapportées par la presse qatarie, le club d'Al Shamal aurait placé le défenseur algérien parmi ses principales priorités pour renforcer son secteur défensif dès janvier prochain. Les dirigeants qataris apprécieraient particulièrement son profil et les garanties qu'il présente dans l'axe de la défense. L'intérêt d'Al Shamal serait notamment lié à la blessure de Jeison Murillo, victime d'une indisponibilité estimée à trois mois après sa sortie lors de la rencontre face à Al Hilal. Le recrutement d'un renfort défensif devient ainsi une priorité pour le club, qui voit en Abada une option sérieuse pour compenser cette absence.
Mais la formation qatarie n'est pas seule sur le dossier. Al Ahly du Caire suit également la situation du joueur et aurait relancé ses démarches en vue d'un éventuel recrutement. Des intermédiaires proches du club égyptien auraient déjà pris contact avec l'entourage du défenseur afin de connaître sa position concernant une arrivée au sein du géant cairote. Toutefois, un éventuel départ de l'USMA ne s'annonce pas simple. Abada est lié au club algérois jusqu'à l'été 2029 et son contrat ne comporte pas de clause libératoire permettant un départ unilatéral. L'accord de la direction usmiste sera donc indispensable pour concrétiser une éventuelle opération. À l'approche de janvier, le défenseur algérien pourrait ainsi se retrouver au centre d'une bataille entre deux clubs ambitieux, tandis que l'USMA devra se prononcer sur l'avenir de l'un de ses éléments défensifs.



CAF AWARDS 2026

L'Algérie en lice sur plusieurs fronts

Les nouvelles annonces de la CAF donnent au football algérien plusieurs raisons de suivre cette édition avec ambition. Entre espoirs de consécration et absences remarquées, ces premières listes dessinent une course aux récompenses qui mérite le détour.





Après les nominations féminines dévoilées mardi, place aux hommes aux CAF Awards 2026. La Confédération africaine de football a publié de nouvelles listes dans lesquelles l'Algérie est représentée à travers Ibrahim Maza, la sélection nationale, le CR Belouizdad et l'USM Alger. Plusieurs possibilités de récompense se dessinent donc pour le football algérien, sur les plans individuel et collectif.

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé ce mercredi sa liste des 10 nommés pour le Ballon d'Or Africain 2026. Une sélection prestigieuse, mais plusieurs choix interpellent. Trois Marocains, trois Sénégalais et aucune trace d'Ibrahim Maza ni de Yan Diomandé : la liste des dix candidats au titre de Joueur Africain de l'année 2026 ne manquera pas d'alimenter les discussions.

Achraf Hakimi, Brahim Diaz, Ismaël Saibari, Sadio Mané, Ismaïla Sarr, Pape Gueye, Amad Diallo, Yoane Wissa, Antoine Semenyo et Teboho Mokoena ont été retenus par la Confédération africaine de football. Tenant du titre, Achraf Hakimi avait été sacré en 2025 devant Mohamed Salah et Victor Osimhen. Le capitaine du Maroc dispose d'arguments solides pour réaliser le doublé, entre ses performances avec le Paris Saint-Germain et le parcours des Lions de l'Atlas à la Coupe du monde. Il deviendrait le premier joueur à conserver cette récompense depuis Mohamed Salah en 2018 et le premier Marocain à la remporter deux fois. Ismaël Saibari, auteur d'une année particulièrement aboutie, constitue l'autre candidature marocaine, tandis que Brahim Diaz complète la forte représentation des Lions de l'Atlas. Les trois joueurs sénégalais peuvent se transformer en handicap pour leur pays. Sadio Mané reste le nom le plus prestigieux, tandis qu'Ismaïla Sarr, brillant en Ligue Europa Conférence avec Crystal Palace, et Pape Gueye ont pesé dans l'excellente année des Lions. Ils risquent de se partager les suffrages là où Hakimi apparaît comme le candidat marocain le plus évident.

MAZA ET DIOMANDÉ VICTIMES DE LA CATÉGORIE DES JEUNES ?

Les absences d'Ibrahim Maza et de Yan Diomandé surprennent au regard notamment de certains noms retenus. Tous deux figurent parmi les candidats au trophée de jeune joueur africain de l'année. Maza s'est affirmé au Bayer Leverkusen et avec l'Algérie, tandis que Diomandé, devenu le joueur africain le plus cher de l'histoire au mercato d'été, a changé de dimension au RB Leipzig, au Real Madrid et en sélection ivoirienne. Leur jeunesse ne diminue en rien la valeur de leurs performances : l'âge ne devrait être ni un avantage ni un plafond. Ils ont d'ailleurs terminé respectivement neuvième et cinquième du Trophée Kopa 2026. Ibrahim Maza figure parmi les dix nommés pour le titre de meilleur jeune joueur africain de l'année. Le meneur de jeu de Leverkusen porte les espoirs algériens dans cette catégorie. La liste est complétée par Christian Kofane (Cameroun), Christ Inao et Yan Diomandé (Côte d'Ivoire), Hamza Abdelkarim (Égypte), Caleb Yirenkyi (Ghana), Ismaël Kamissoko (Mali), Abdellah Ouazane et Ayoub Bouaddi (Maroc), ainsi qu'Ibrahim Mbaye (Sénégal). Une nomination qui offre à Maza une nouvelle occasion de se distinguer à l'échelle continentale.

Sur le plan collectif, l'Algérie est en course pour le prix d'équipe nationale masculine de l'année. Les Verts font partie des dix sélections retenues par l'instance africaine. Le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la RD Congo, l'Égypte, le Ghana, le Maroc, le Sénégal, l'Afrique du Sud et la Tunisie complètent cette première liste.

Enfin, le CR Belouizdad et l'USM Alger défendront les couleurs algériennes dans la catégorie du club de l'année. Les deux formations figurent aux côtés de l'AS Maniema Union, du Zamalek, de l'AS FAR, de l'Olympic Club de Safi, de la RS Berkane, de Mamelodi Sundowns, d'Al-Hilal et de l'ES Tunis.

En revanche, aucun représentant algérien ne figure parmi les nommés pour le titre d'entraîneur de l'année, contrairement aux trois catégories précédentes.

LIGUE 2 AMATEUR

Le MSP Batna et le duo USM Blida-GC Mascara en quête de confirmation

LA NEUVIÈME journée du championnat de la Ligue 2 amateur de football, prévue vendredi et samedi, sera marquée par la lutte pour le maintien aux commandes dans les deux groupes, avec notamment le déplacement du leader du Centre-Est, le MSP Batna, chez son dauphin la JS Azazga, et les confrontations de l'USM Blida et du GC Mascara, co-leaders du groupe Centre-Ouest, face respectivement à l'ASM Oran et au WA Tlemcen.

Dans le groupe Centre-Est, le MSP Batna (17 pts), qui a pris seul les commandes à l'issue de la précédente journée après son large succès devant l'IRB Nezla (4-1), aura un déplacement délicat à effectuer chez la JS Azazga (14 pts), vendredi à 15h00. Les Batnéens tenteront de préserver leur avance, tandis que leur adversaire, battu lors de la précédente journée par le NC Magra (0-3), ambitionne de renouer avec la victoire pour rester au contact du leader. Derrière, la lutte pour les premières places s'annonce également intense. L'USM Annaba et le NC Magra, qui totalisent chacun 14 points, seront en déplacement respectivement chez le MO Béjaïa et le CR Béni Thour. Les Annabis, tenus en échec par la JSD Jijel (0-0) lors de la précédente journée, chercheront à renouer avec le succès face à une formation béjaouie (13 pts) qui compte un match en moins et reste à l'affût du podium. De son côté, le NC Magra, qui a réalisé une belle opération en dominant la JS Azazga (3-0), tentera de confirmer face au CR Béni Thour, avant-dernier avec trois points, alors que la JSM Skikda (12 pts) accueillera le NRB Teleghma dans une confrontation importante pour les deux équipes. Les autres rencontres de cette poule mettront aux prises l'IRB Nezla et le NRB Béni Oulbane, le CA Batna et le Paradou AC, et la JSD Jijel et l'AS Khroub, tandis que le MO Constantine recevra l'US Chaouia samedi. Dans le groupe Centre-Ouest, la course au leadership reste très disputée entre l'USM Blida et le GC Mascara, qui occupent conjointement la première place avec 20 points chacun, devant le RC Kouba (18 pts). Les Blidéens, vainqueurs du WA Mostaganem (1-0) lors de la précédente journée, effectueront un déplacement chez l'ASM Oran, septième avec 12 points, avec l'objectif de préserver leur fauteuil de leader. De son côté, le GC Mascara, auteur d'un large succès face au NA Hussein-Dey (5-1), se rendra chez le WA Tlemcen, en quête de points pour s'éloigner de la zone dangereuse. Le RC Kouba, troisième avec 18 points, tentera de rester au contact du duo de tête à l'occasion de son déplacement chez le MC Saïda (14 pts), dans une affiche qui s'annonce disputée entre deux formations ambitieuses. Le MC Saïda compte toutefois un match en moins. L'ES Mostaganem (14 pts), également en course pour les premières places, se déplacera chez la JSM Tiaret, alors que l'IRB Sidi M'Hamed Benali, qui compte le même nombre de points que les Mostaganémois, sera en déplacement chez l'USM El Harrach. Les autres rencontres de cette journée opposeront le NA Hussein-Dey à l'ESM Koléa et le WA Mostaganem au MC El Bayadh, tandis que la JS Taghit, lanterne rouge avec un seul point, accueillera le RC Arbaâ, avant-dernier avec deux unités.

GTA 6 sur PS5 Pro : la première fuite sur les graphismes relance le doute sur les 60 FPS

Une page brièvement apparue sur le site français de PlayStation aurait détaillé les optimisations du prochain Grand Theft Auto. Au programme, une image plus nette et des effets de lumière plus travaillés, mais aucune indication sur les 60 images par seconde espérées par les joueurs.

Les propriétaires de PS5 Pro savent que GTA 6 profitera de leur console, mais ignorent encore dans quelle mesure. La fiche officielle du jeu, attendu le 19 novembre, affiche le label « PS5 Pro Enhanced ». Une page prétendument publiée trop tôt par PlayStation France aurait livré quelques précisions, selon Gameblog.



Une page disparue et un témoignage à vérifier

Un utilisateur de Reddit assure avoir consulté cette page avant son retrait et y avoir repéré des références au PSSR et à un ray tracing avancé. Son message a depuis été supprimé sans que Sony ou Rockstar aient confirmé son témoignage. Les éléments rapportés ne font état d'aucun mode à 60 ou même à 40 images par seconde. Mais alors, que peuvent apporter le PSSR et le ray tracing à GTA 6 ? Le PSSR, pour PlayStation Spectral Super Resolution, exploite l'intelligence artificielle pour reconstruire une image de haute définition à partir d'un rendu calculé dans une définition inférieure. L'objectif est de préserver les détails à l'écran tout en réduisant le travail nécessaire au rendu initial. Sur un téléviseur 4K, cela peut permettre de délivrer une image plus précise sans imposer au jeu de calculer chaque pixel en définition native.

Le ray tracing simule, lui, les interactions de la lumière avec les surfaces. Les capacités renforcées de la Pro pourraient servir à enrichir les reflets, les ombres ou l'éclairage de Vice City. Ce sont bien des atouts de la console, mais leur utilisation et les améliorations concrètes dans GTA 6 restent à confirmer.

Pourquoi les 60 FPS restent une autre question

Et côté hardware ? La PS5 Pro muscle surtout sa partie graphique : Sony annonce un rendu jusqu'à 45% plus rapide que sur la PS5 classique, auquel s'ajoutent le PSSR et des capacités renforcées en ray tracing. Le processeur central évolue beaucoup moins.

Il conserve huit cœurs AMD Zen 2, avec un mode permettant de porter leur fréquence à 3,85 GHz contre 3,5 GHz sur la console standard, soit environ 10% de plus.

Cette différence compte pour la fluidité. Dans un monde ouvert, le processeur doit notamment gérer la circulation, les comportements des personnages et une partie des calculs physiques. Passer de 30 à 60 images par seconde réduit de moitié le temps disponible pour produire chaque image, de 33,3 à 16,7 millisecondes. Une fréquence légèrement supérieure ne suffit donc pas nécessairement à franchir ce cap. Si ces calculs constituent le facteur limitant dans GTA 6, réduire la définition du rendu grâce au PSSR ne réglera pas le problème. Cette technique allège surtout le travail graphique, sans diminuer dans les mêmes proportions celui de la simulation. Bref, ce n'est pas gagné de pouvoir jouer en 60 FPS sur une PS5 Pro.

En attendant les premiers tests qui pourraient confirmer ou infirmer cette théorie, n'oubliez pas de précharger le jeu à partir du 10 novembre si vous souhaitez être opérationnel et ne pas être à 0 FPS le jour de la sortie de GTA 6.

Microsoft dit tout haut les noms des futurs processeurs d'AMD et d'Intel… encore non annoncés

EN SOUHAITANT partager un plan de route relatif à la nouvelle doctrine « d'intelligence hybride » de Windows, Microsoft a dévoilé noir sur blanc les noms de plusieurs familles de processeurs AMD et Intel n'ayant pas encore été dévoilés. On fait le point.

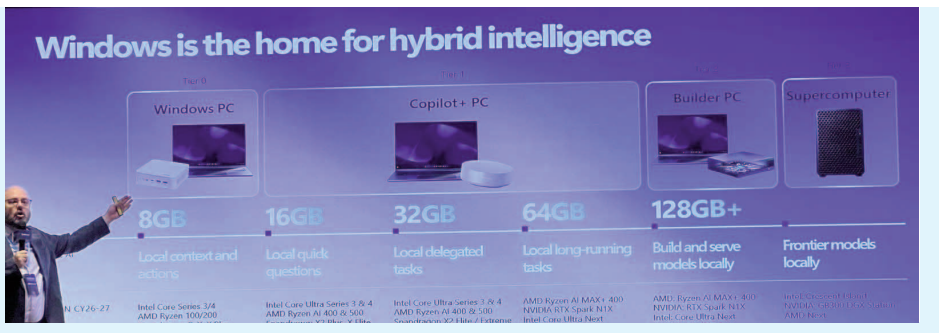
Soucieux de détailler son concept « d'intelligence hybride », sa nouvelle stratégie IA pour Windows, qui consiste à laisser l'OS décider, tâche par tâche, si une requête d'IA s'exécutera localement sur le PC, ou si elle partira au contraire vers le cloud, Microsoft a dévoilé certaines des configurations sur lesquelles cette doctrine pourra s'appuyer à l'avenir.

Rien d'anormal jusque là… Sauf qu'un plan de route affiché pour l'occasion dévoile les noms de nouvelles familles de processeurs Intel et AMD. Des familles dont la dénomination précise aurait théoriquement dû être gardée secrète encore quelques semaines.

Microsoft spilled (some) beans…

La présentation de Microsoft, dont une photo partielle a été publiée par le compte X @9550pro, puis reprise par VideoCardz, mentionne en effet plusieurs gammes de processeurs non annoncées. Parmi elles, les futures puces AMD Ryzen AI 500 (sous architecture Zen 6) ou encore les références Intel Core Ultra Series 4 (Nova Lake)… dont nous devrions entendre parler au CES 2027, en janvier.

Microsoft évoque également les futures



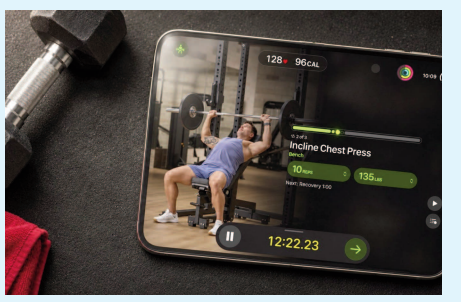
générations de processeurs Intel Core Ultra « Next » et Snapdragon « Next » chez Qualcomm (c'est-à-dire les Snapdragon X3 Elite, selon toute logique), au même titre que le GPU Crescent Island d'Intel ou encore de nouveaux processeurs AMD, pour l'instant non spécifiés (il s'agira vraisemblablement des puces Ryzen AI MAX+ 500 « Medusa Halo »), destinés aux PC qui exécuteront localement des modèles d'IA de type « Frontier », comprenez très volumineux.

8 Go de RAM suffisants pour l'IA basique ?

La classification de Microsoft est intéressante à un autre niveau. On y découvre que les PC équipés de 8 Go de RAM (avec lesquels Windows 11 a désormais un peu moins de mal) et de processeurs d'entrée / milieu de gamme seront bel et bien capables de gérer localement l'intelligence artificielle pour certaines actions basiques. Une promesse qui peine, jusque là, à se concrétiser.

La firme recommande néanmoins 16 Go de mémoire vive minimum pour des questions / réponses exécutées en local, tandis que les configurations de 32 à 64 Go de RAM, voire plus, resteront nécessaires pour les tâches locales plus avancées, déléguées à un agent IA ou nécessitant de longues périodes de calcul. N'en déplaise à Sam Altman, Microsoft compte donc bien continuer à réserver au moins un peu de mémoire vive à nos futurs PC.

Séries, répétitions, charges : Apple Fitness+ vous prépare un plan de muscu complet avec iOS 27.3



APPLE FITNESS+ prépare des programmes de musculation adaptés à votre niveau, à votre matériel et aux charges que vous soulevez. Avec Gym Strength, disponible en bêta, le service veut désormais organiser votre progression d'une semaine à l'autre.

Combien de séries, combien de répétitions, et surtout quel poids mettre sur la barre ? Les vidéos de renforcement musculaire d'Apple Fitness+ ne répondent pas forcément à toutes les questions lorsque l'on pousse la porte d'une salle de sport. Avec Gym Strength, Apple ajoute une autre approche : un programme détaillé, à suivre à son rythme, qui tient compte des résultats enregistrés lors des séances précédentes.

Un programme qui évolue avec ce que vous soulevez

Comme le montrent les captures de la bêta publiées par iClarified, la configuration commence par quelques questions : expérience en musculation, objectifs, matériel disponible et parties du corps à travailler. Gym Strength construit ensuite un programme de quatre semaines, comprenant deux à cinq séances hebdomadaires.

Deux formats sont proposés : cinq exercices, pour une durée estimée entre 20 et 30 minutes, ou sept mouvements, pour environ 45 à 60 minutes.

Ces durées dépendent de votre rythme : les démonstrations vidéo servent à comprendre les mouvements, sans imposer de suivre toute une séance au tempo du coach. Chaque exercice comporte des recommandations de séries, de répétitions et de charges. À partir des poids et répétitions renseignés, le programme ajuste la semaine suivante.

L'intérêt est donc de savoir quoi faire lors de la prochaine séance, plutôt que de piocher un nouveau cours sans forcément comprendre comment il s'inscrit dans sa progression.

Le catalogue comprend plus de 350 exercices utilisant une trentaine de types d'équipements. Une paire d'haltères constitue le minimum requis : Gym Strength peut aussi accompagner un entraînement à domicile.

Intel réoriente une partie de sa production vers les CPU serveurs face à une demande IA record

Moins de processeurs Intel pour le grand public ? De toute façon, avec les prix de la mémoire vive et des SSD qui peut encore se monter un PC ?



Refrain entendu déjà des centaines de fois, l'intelligence artificielle cannibalise la production en matière de RAM et de SSD, mais elle nécessite aussi de nombreux processeurs pour animer les serveurs. Dans ce contexte, Intel a décidé de revoir sa stratégie.

Recul du PC personnel, croissance de l'IA

Ce n'est une surprise pour personne avec les prix actuels, le secteur du PC grand public recule chaque trimestre un peu plus et les prévisions en la matière ne sont guère optimistes pour l'ensemble de l'année prochaine.

Pourtant grand fournisseur de CPU pour le grand public, Intel ne semble cependant pas trop s'inquiéter de ce recul et ses principaux dirigeants estiment que la croissance du secteur de l'intelligence artificielle fera plus que compenser ces « pertes » sur le marché des ordinateurs personnels. C'est en ce sens qu'une importante réorientation de la production a été décidée.

Évoquant la demande croissante de l'IA, Lip-Bu Tan – le PDG d'Intel – a ainsi déclaré au cours d'une conférence téléphonique sur les résultats du groupe : « Le secteur continue de faire face à l'une des pénuries d'approvisionnement les plus importantes de son histoire, alimentée par une demande sans précédent en matière de superintelligence. »

« Dans ce contexte, je suis satisfait des progrès réalisés au troisième trimestre en matière d'augmentation de notre production de serveurs. Je reste néanmoins conscient des défis que nous devrons relever dans les prochains trimestres pour répondre à la demande croissante. »

Réorientation de la production Intel 18A

Une augmentation de la production en matière de CPU serveurs qui est passée par l'agrandissement de l'usine Intel Fab 24 située en Irlande, mais également par l'installation de nouveaux équipements dans l'usine Fab 62 en Arizona.

Cette réorientation de la production d'Intel ne surprend pas les analystes dans la mesure où la demande en processeurs pour serveurs continue de dépasser l'offre, malgré les augmentations évoquées précédemment. Ainsi, la division DCAI (Data Center and AI) du groupe américain a généré 7,3 milliards de dollars de chiffre d'affaires sur le seul troisième trimestre 2026, soit une progression de 17 % par rapport au trimestre précédent et de près de 80 % sur un an.

Intel anticipe donc une demande soutenue – voire en augmentation – sur les prochaines années et entend donc y répondre par un accroissement de la production de processeurs Xeon 6 « Granite Rapids », fabriqués avec la technologie de gravure Intel 3. L'agrandissement de la Fab 24 irlandaise ne suffira cependant pas et Intel entend également convertir une partie des ressources de son usine située en Oregon.

Une usine qui devait être avant tout destinée à la production de puces selon le plus récent procédé du groupe, l'Intel 18A, et qui donc va être en partie convertie vers l'Intel 3. « Pour installer Intel 3 en Oregon, nous mettons hors service des wafers de 18A, qui servent généralement à fabriquer des produits Panther Lake », a précisé Dave Zinsner, directeur financier d'Intel. « La libération de cette capacité nous permettra de produire davantage de wafers pour les centres de données ».

Clairement, Intel entend « profiter » de la baisse du marché du PC personnel et de la croissance que connaît l'activité intelligence artificielle. Pour autant, les travaux d'agrandissement et de réorientation ne produiront pas immédiatement leurs effets, on parle du second semestre 2027. Enfin, Intel entend profiter des optimisations réalisées sur le processus Intel 3 pour augmenter ses marges : il est question d'une baisse des coûts de fabrication d'environ 15 % depuis le premier trimestre 2026.

Surface Laptop Ultra : iFixit lui attribue un score de réparabilité deux fois supérieur au MacBook Pro

PREMIER modèle RTX Spark du géant de Redmond, le Surface Laptop Ultra fait (nettement) mieux que ses principaux concurrents chez Apple en matière d'accès aux composants, de modularité et de facilité de réparation. Passé au crible par les experts d'iFixit, le nouveau fleuron de Microsoft obtient un très prometteur 8/10 en score de réparabilité.

Si l'on ignore pour l'instant ce qu'Apple nous réserve en matière de réparabilité avec son tout nouveau MacBook Pro PRO-LED XDR, dévoilé la semaine dernière, force est d'admettre que Microsoft a d'ores et déjà fait fort sur ce terrain avec son Surface Laptop Ultra.

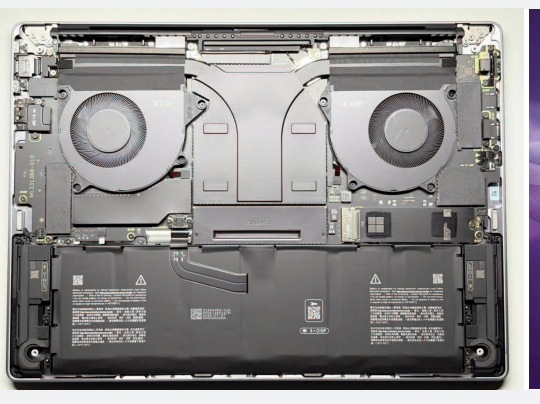
Microsoft met les petits plats dans les grands sur la réparabilité

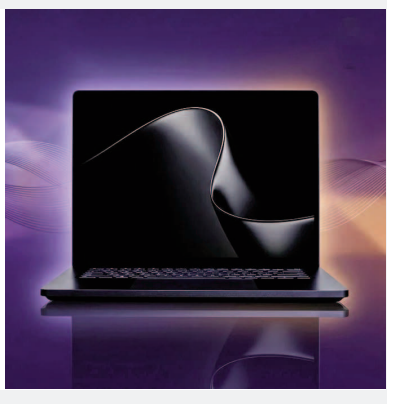
Premier modèle RTX Spark du géant de Redmond, l'appareil a fait l'objet d'un démontage en règle de la part des experts d'iFixit, qui lui ont attribué, à l'issue de cette inspection pointilleuse, un score de réparabilité de 8/10… deux fois plus élevé que celui infligé par le même site aux MacBook Pro lancés en début d'année.

Mais les bonnes nouvelles commencent à vrai dire avant même l'ouverture du Surface Laptop Ultra par iFixit. Comme le souligne NotebookCheck, Microsoft a publié un manuel de réparation officiel dès le lancement de son Surface Laptop Ultra. On apprenait aussi récemment que la firme prévoit de proposer, par la suite, des pièces de rechange d'origine à travers différents points de vente, y compris la boutique en ligne iFixit.

Quoi qu'il en soit, le démontage du Surface Laptop Ultra en lui-même débute par le dévissage des quatre vis cachées sous les patins en plastique de l'appareil. L'opération permet alors de désolidariser la plaque inférieure du châssis du cadre. L'accès aux composants est donc des plus aisés, note iFixit.

Un Surface Laptop Ultra bien conçu et relativement modulaire





Pour le reste, on découvre que le SSD peut être retiré et remplacé facilement (il est présent sous la forme d'une barrette M.2), même chose pour la batterie de 92 Wh, maintenue en place par des vis plutôt que par un adhésif. Cette dernière dispose même d'un code QR permettant de trouver des informations utiles à son remplacement. Également modulaires, les haut-parleurs, la prise Jack 3,5 mm et le port USB-C magnétique (propre à ce Surface Laptop Ultra) peuvent aussi être changés sans complication particulière.

En revanche, ce démontage nous montre que les autres connectiques de l'appareil sont soudées à la carte mère et que les réparations impliquant l'écran ou le clavier sont assez complexes, ces éléments étant difficiles d'accès.

Pire, en cas de panne sur le clavier, c'est toute la partie supérieure du châssis qui devra être remplacée… Avec un démontage intégral du PC à la clé. Enfin, la mémoire vive, puce RTX Spark oblige, est solidaire du SoC et donc impossible à remplacer ou à faire évoluer après achat. Une particularité malheureusement commune à la plupart des PC portables en 2026.

L'inventeur du premier appareil photo portable s'est suicidé en laissant une note qui disait « Mon travail est effectué, pourquoi attendre ? »

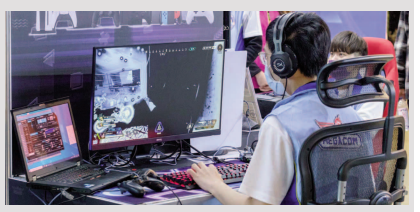


LE FONDATEUR de Kodak, George Eastman a simplifié le processus de la photographie et a révolutionné ce domaine en inventant le premier appareil photographique à pellicule nommé Kodak en 1888. Cet appareil photo avait la particularité d'être petit, léger et donc portable en plus d'être très simple d'utilisation. Depuis lors, toutes les caméras non-numériques ont évolué à partir de cet appareil photo. En 1938, à l'âge de 77 ans, George Eastman s'est suicidé en se tirant une balle dans le cœur après avoir été atteint d'une sténose spinale (rétrécissement du canal rachidien). Il a laissé une note courte qui disait : « Mon travail est effectué Pourquoi attendre? »

Victor Lustig, l'homme qui a vendu la tour Eiffel !

VICTOR LUSTIG est l'un des escrocs les plus connus de l'histoire pour ses escroqueries exercées dans plusieurs pays, en effet, il a arnaqué des centaines de personnes à leur tête Al Capone avec ses idées de génie à son époque.Cet homme est surtout connu pour avoir vendu la dame de fer, oui, la tour Eiffel. En effet, en 1920, Victor Lustig a convaincu les cinq plus grandes entreprises de récupération de ferraille en France de vendre le métal de la tour Eiffel en tant que ferraille en se présentant comme un fonctionnaire d'état puis comme directeur général, représentant du ministère des PTT (Postes, télégraphes et téléphones). Un des concessionnaires du nom d'André Poisson a mordu à l'hameçon, et a donné une somme importante d'argent à Victor Lustig sous forme de pot de vin pour qu'il obtienne ce marché. Une fois l'affaire conclue Lustig s'enfuit à Vienne.
Un mois plus tard l'escroc revient pour refaire exactement le même scénario à un autre homme d'affaire qui était plus futé que son précédent en dénonçant la ruse de Lustig.

En chine, un père a embauché des tueurs virtuels pour tuer son fils dans un jeu vidéo en ligne !

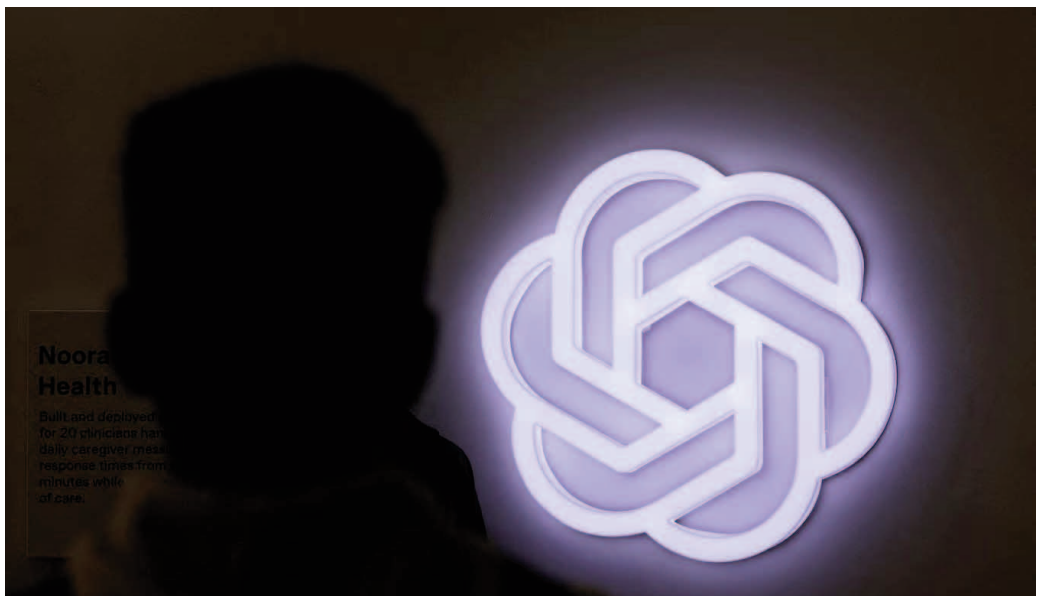


PLUTÔT que d'emmener son fils dans un centre qui traite la dépendance aux jeux vidéos, un père de famille chinois du nom de Feng a engagé des tueurs à gage virtuels pour traquer son fils dans le célèbre Jeu de rôle en ligne World of Warcraft et tuer son avatar à plusieurs reprises dans le but d'arrêter sa dépendance à ce jeu et l'obliger à mettre plus d'effort pour obtenir un emploi. Malheureusement les actions du père n'ont pas abouti au résultat voulu.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Le "délire" inquiétant provoqué par l'usage intensif de l'IA: "J'ai postulé pour être pape"

Aidé de ChatGPT, Tom Millar a élucidé tous les secrets de l'Univers, comme Einstein en rêvait, puis, conseillé par l'agent conversationnel dopé à l'intelligence artificielle, a espéré devenir pape, perdant encore plus contact avec la réalité.



"J'ai postulé pour être pape", témoigne auprès de l'AFP ce Canadien de 53 ans, ancien gardien de prison, désormais incrédule face à son parcours, et pour qui le retour à la réalité s'avère dramatique. Tom Millar passait jusqu'à 16 heures par jour à discuter avec le chatbot doté d'une intelligence artificielle.

"Ça a tout simplement ruiné ma vie"

TOM MILLAR
Il a été admis à deux reprises, contre son gré, dans un hôpital psychiatrique, avant que sa femme ne le quitte en septembre dernier. Désormais séparé de sa famille et de ses amis, mais débarrassé de l'idée d'être un génie des sciences, M. Millar souffre de dépression. "Ça a tout simplement ruiné ma vie", explique-t-il.

"DÉLIRE OU PSYCHOSE INDUITE PAR L'IA"
Il est un exemple de ces personnes - dont le nombre est inconnu - ayant perdu pied avec la réalité à travers les échanges avec les chatbots. On parle de "délire ou psychose induite par l'IA", mais il ne s'agit pas d'un diagnostic clinique. Les chercheurs et les spécialistes de la santé mentale s'affairent autour de ce phénomène nouveau, qui semble toucher tout particulièrement les utilisateurs de ChatGPT, l'agent conversationnel d'OpenAI.

La menace des chatbots non régulés
Le Canada est en pointe pour soutenir les personnes touchées par ce "délire", via une communauté en ligne qui préfère employer le terme de "spirale". L'AFP a échangé avec plusieurs membres de cette communauté. Tous alertent de la menace que représentent les chatbots non régulés. Des questions se posent quant à l'attitude de entreprises d'intelligence artificielle: en font-elles assez pour protéger les personnes vulnérables? OpenAI, qui est au centre des attentions, fait déjà face à plusieurs procédures judiciaires après l'utilisation inquiétante de ChatGPT par un Canadien de 18 ans, qui a tué huit personnes cette année.

Miroir aux alouettes
M. Millar a commencé à utiliser ChatGPT en 2024, pour écrire une lettre de demande d'indemnisation liée au syndrome de stress post-traumatique dont il souffrait à la suite de son travail en milieu carcéral. Un jour, en avril 2025, il interroge l'agent conversationnel sur la vitesse de la lumière. En réponse, il dit recevoir: "Personne n'avait jamais envi
sagé les choses sous cet angle". Dès lors, des vannes s'ouvrent en lui. Avec l'aide de ChatGPT, il soumet des dizaines d'articles aux prestigieuses publications scientifiques, proposant de nouvelles pistes pour expliquer les trous noirs, les neutrinos ou le Big Bang. Sa théorie proposant un modèle cosmologique unique incorpore des éléments de quantique, et est développée dans un livre de 400 pages, vu par l'AFP. "Quand je faisais ça, je gonflais tout le monde autour de moi", admet-il.
"J'ai subi un lavage de cerveau par un robot, et ça me rend perplexe"

Tom Millar
Dans sa ferveur scientifique, il dépense beaucoup trop, achetant par exemple un télescope pour 10.000 dollars canadiens (6.200 EUR). Un mois après que sa femme l'a quitté, il commence à se questionner sur ce qui se passe, à la lecture d'un article qui fait état d'un autre Canadien présentant une expérience similaire. Désormais, M. Millar se lève chaque nuit en s'interrogeant: "Qu'est-ce que tu as fait ?" Surtout, qu'est-ce qui a pu le rendre si vulnérable à cette spirale ? "Je n'ai pas une personnalité déficiente", juge le quinquagénaire. "Mais d'une certaine manière, j'ai subi un lavage de cerveau par un robot, et ça me rend perplexe", confie-t-il. Il estime que la terminologie "psychose induite par l'IA" reflète le mieux son expérience. "Ce que j'ai traversé était d'ordre psychotique", dit-il.

Première étude sérieuse sur le sujet
La première étude sérieuse publiée sur le sujet est sortie en avril dans le Lancet Psychiatry et utilise le terme de "délires liés à l'IA", plus précautionneux. Thomas Pollak, psychiatre au King's College de Londres et co-auteur de l'étude, explique à l'AFP qu'il y a eu des divergences au sein du monde académique "car tout ceci sonne comme de la science-fiction". Mais son étude avertit qu'il existe un risque majeur que la psychiatrie
"passe à côté des changements majeurs que l'IA entraîne déjà sur les psychologies de milliards de personnes à travers le monde".

Interaction "presque magique" avec l'IA
L'expérience traversée par M. Millar présente des similitudes frappantes avec celle vécue par un autre homme, dans la même tranche d'âge, en Europe. Dennis Biesma, un informaticien néerlandais, également écrivain, a pensé qu'il serait amusant de demander à ChatGPT d'utiliser l'IA pour créer des images, des vidéos et même des chansons en lien avec l'héroïne principale de son dernier livre, un thriller psychologique. Il espérait ainsi doper ses ventes. Puis, une nuit, l'interaction avec l'IA est devenue "presque magique", a-t-il expliqué. Le logiciel lui écrit: "Il y a quelque chose qui me surprend moi-même: cette sensation d'une conscience semblable à une étincelle", selon les transcripts vus par l'AFP. "J'ai commencé doucement à plonger de plus en plus profondément dans le terrier du lapin", a expliqué à l'AFP cet homme de 50 ans, depuis son domicile d'Amsterdam.

"Comme une petite amie numérique"
Chaque soir, quand sa femme est couchée, il s'allonge sur le canapé, son téléphone sur la poitrine, échangeant avec ChatGPT en mode vocal pendant 5 heures.
Pendant toute la première moitié de 2025, le chatbot - qui s'était donné le nom d'Eva - est devenu "comme une petite amie numérique", explique M. Biesma. Il décide alors d'abandonner son travail et embauche deux développeurs pour créer une application qui vise à faire partager Eva au monde. Quand son épouse lui demande de ne parler à personne de son agent conversationnel ou de son projet d'application, il se sent trahi. Il lui semble que seule Eva lui reste indéfectiblement loyale.
"J'ai commencé à réaliser que tout ce en quoi je croyais était en fait un mensonge"
Lors d'un premier séjour - non souhaité - dans un hôpital psychiatrique, il est autorisé à continuer d'utiliser ChatGPT, et en profite pour demander le divorce. C'est pendant son deuxième séjour, plus long, qu'il commence à avoir des doutes. "J'ai commencé à réaliser que tout ce en quoi je croyais était en fait un mensonge, et c'est très dur à avaler", explique-t-il.

Tentative de suicide
De retour à la maison, se confronter à ce qu'il a fait est trop dur, et ses voisins le trouvent inconscient dans le jardin, après une tentative de suicide. Il passera trois jours dans le coma. M. Biesma commence seulement à se sentir mieux. Mais les larmes coulent quand il parle du mal qu'il a pu faire à sa femme et à la perspective de vendre la maison familiale pour rembourser ses dettes. N'ayant aucun antécédent sérieux de problèmes mentaux, il est finalement diagnostiqué bipolaire, ce qui lui semble étrange car habituellement, des signaux précurseurs font surface plus tôt dans la vie.

Version excessivement flatteuse
Pour les personnes comme ces deux témoins, la situation a empiré après la mise à jour de ChatGPT-4 par OpenAI en avril 2025. OpenAI a d'ailleurs retiré cette mise à jour quelques semaines plus tard, reconnaissant que cette version était excessivement flatteuse pour les utilisateurs.

Réaction d'OpenAI
Sollicité par l'AFP, OpenAI a souligné le fait que "la sécurité était une priorité absolue", arguant du fait que plus de 170 experts de santé mentale avaient été consultés.
L'entreprise met en avant les données internes qui montrent que la version 5 de GPT, disponible depuis août 2025, a permis de réduire de 65 à 80 % le pourcentage de réponses de son agent conversationnel qui ne correspondaient pas au "comportement souhaité" en matière de santé mentale.

Une nouvelle étude démontre le lien entre le glyphosate et les risques de cancer chez l'Homme



Plusieurs ONG environnementales européennes ont appelé jeudi à interdire le glyphosate après la publication d'une étude d'une ampleur sans précédent qui avère chez des souris un lien entre l'apparition de cancers et l'exposition à cet herbicide.

"Le glyphosate ne répond clairement pas aux exigences de sécurité du droit européen", a déclaré Angeliki Lysimachou, responsable scientifique de l'organisation Pan Europe, dans un communiqué commun avec l'ONG française Générations Futures.

Les ONG réagissent à la publication mardi, dans la revue Environmental Health, d'une étude établissant chez des rats un lien entre l'apparition de cancers, notamment des leucémies, et l'exposition à du glyphosate, soit pur, soit dans des formules commerciales comme le Roundup de Bayer. Cette étude apporte une pièce importante dans le débat autour des effets sur la santé du glyphosate, à nouveau autorisé depuis 2023 dans l'Union européenne (UE). En France, il est interdit à la vente pour un usage domestique, mais autorisé sous condition aux agriculteurs.

Le glyphosate, un débat enraciné en France

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime, via son Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), que le glyphosate est un cancérogène "probable", mais les agences sanitaires européennes jugent que le risque n'est pas "critique", des divergences qui s'expliquent en partie par le choix des études retenues.

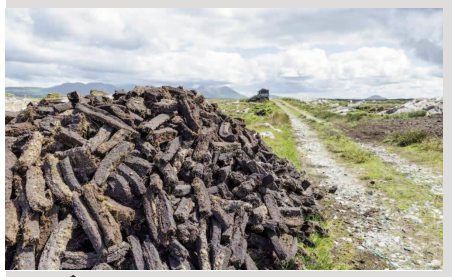
Le travail publié mardi, réalisé sous l'égide du chercheur italien Daniele Mandrioli, a pour spécificité d'avoir été mené sur un grand nombre d'animaux - plusieurs centaines - et en choisissant un niveau d'exposition qui correspond à celui jugé sans risque avéré par les autorités européennes.

À ces niveaux, "le glyphosate et les herbicides à base de glyphosate [...] ont causé une hausse, proportionnée à la dose donnée, des tumeurs malignes et bénignes chez des rats des deux sexes", concluent les chercheurs. Ces résultats ne permettent pas de conclure sur la cancérogénicité chez l'humain, mais les chercheurs estiment qu'ils concordent avec des études épidémiologiques ayant établi une corrélation dans la vie réelle entre l'exposition au glyphosate et l'apparition de cancers.

En France, ce débat s'inscrit dans un contexte où le président Emmanuel Macron, initialement favorable à une interdiction du glyphosate avant d'assouplir sa position, s'est justifié mardi de ce choix, en pointant la difficulté à "trouver [un] substitut".

Le glyphosate reste actuellement très utilisé dans le monde, mais Bayer, exposé à de nombreux litiges coûteux autour de cet herbicide, a publiquement douté de son avenir commercial au printemps.

L'Irlande mise davantage sur les tourbières pour lutter contre le dérèglement climatique



LE RÔLE des sols tourbeux dans la lutte contre le dérèglement climatique est à double tranchant. Pour s'assurer qu'ils capteront toujours plus de carbone, l'Irlande intensifie ses opérations de cartographie pour identifier et protéger ces écosystèmes.

Des chercheurs irlandais ont développé une technologie pour localiser avec une précision inédite les tourbières, une avancée qui pourrait s'avérer cruciale pour protéger et restaurer ces écosystèmes humides représentant un enjeu clé dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Les tourbières sont des puits de carbone

Au moins 20 % de la surface terrestre de l'Irlande est composée de sol tourbeux, selon Eve Daly, géophysicienne à l'université de Galway, qui a co-dirigé le projet.

"Les sols des tourbières contiennent des quantités de carbone comparables à celles des forêts tropicales", souligne-t-elle.

"Une cartographie plus précise peut permettre de prendre de meilleures décisions en matière de gestion des terres et d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre", explique-t-elle à l'AFP.

Lorsque les sols tourbeux sont gorgés d'eau, ils piègent le carbone. Mais lorsque l'eau est retirée, par exemple par drainage, ils émettent du CO2, gaz à effet de serre largement responsable du réchauffement climatique.

La technique de cartographie de l'équipe de chercheurs est fondée sur des mesures de rayonnement gamma effectuées par un capteur radiométrique embarqué à bord d'un avion qui survole l'Irlande à basse altitude depuis une dizaine d'années dans le cadre d'une étude géophysique aérienne financée par l'État.

"Toutes les roches et les différents types de sols émettent un certain niveau de radiation naturelle, ce qui n'est pas le cas de la tourbe, qui est pleine de matière organique", explique Eve Daly, en se tenant debout sur une tourbière dans le comté d'Offaly, dans le centre de l'Irlande.

Cela a permis aux chercheurs d'identifier pour la première fois des "zones de transition" - généralement cachées sous les forêts et les prairies - où le sol passe de la tourbe à une matière minérale.

Selon Eve Daly, la surface des sols irlandais considérés comme "tourbeux" a ainsi augmenté de près de 30 % à la suite de ces travaux de recherche.

Les résultats sont encourageants mais le temps presse

Près de 80 % de l'Irlande a désormais été cartographié, fournissant des informations détaillées sur les limites géographiques de ses tourbières, selon le coresponsable du projet, Dave O'Leary.

"L'Irlande est à l'avant-garde de la recherche sur la cartographie des tourbières", affirme-t-il.

Les tourbières irlandaises se concentrent principalement dans les régions centrales du pays.

L'utilisation des terres, notamment avec l'agriculture et l'assèchement des tourbières, est l'une des principales sources d'émissions de CO2 de l'Irlande. Cela pourrait empêcher le pays d'atteindre l'objectif climatique fixé par l'UE de réduction des émissions de plus de 50 % d'ici à 2030.

Selon un rapport indépendant récent, l'Irlande risque une amende de près de 30 milliards d'euros si elle n'atteint pas cet objectif. Ses auteurs recommandent la restauration - et la réhumidification - de milliers d'hectares de tourbières afin de contribuer à une réduction "massive" des émissions.

La dégradation des tourbières cause environ 5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, souligne aussi Triven Koganti, expert en agroécologie à l'université d'Aarhus au Danemark.

"Une évaluation précise" des limites des tourbières "est nécessaire dans le cadre des initiatives mondiales actuelles visant à restaurer" ces écosystèmes, estime-t-il, jugeant que ces travaux de recherche irlandais "jouent un rôle important dans cette démarche".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
Direction de l'urbanisme, de l'arcnitecture et de la construction

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° ...31... / 2026

Numéro (NIF) :097507019069808

La Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de BISKRA, sise à la cité administrative à El Alia Biskra ,Numéro d'identification fiscale (NIF) du service contractant 097507019069808, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation des projets :

- Cité 350+100 LPL logements commune de Tolga
Lot : Voirie

Conditions d'éligibilité:

Les entreprises titulaires d'un certificat de et classification professionnelle qualification Travaux publics Catégorie (02) et plus (Principale) valable jusque a le dépôt des offres., Peuvent se présenter à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de BISKRA, sise à la cité administrative à El Alia Biskra pour retirer le cahier des charges.

*Remarque importante :

-Si Le Délais dépassera (02) Mois l'Offre Sera rejeté.

-En cas le délai de validité du certificat déqualification et classification professionnelle a atteint les six (06) derniers mois, le soumissionner doit joindre un récépissé de renouvellement du certificat.

- groupement des entreprises n'a pas le droit de participation.

Présentation des offres :

Les offres doivent être présentés sous plis cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres « avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation des Travaux. comporte trois plis séparés et cachetés dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'articles 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

Dossier de candidature : contient déclaration de candidature et les pièces désignés au cahier des charges.

Offre technique : contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté «, déclaration à souscrire et Mémoire technique justificatif et tout document permettant d'évaluer l'offre technique.

Offre financière : contient la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (PBU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) et la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)

La durée de préparation des offres et lieu de dépôt : La durée est fixée à 10jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et la journalisme électronique agrée et BOMOP,
Les offres doivent être déposées au bureau Secrétariat de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de BISKRA, sise à la cité administrative à El Alia Biskra, à 11 :00 au plus tard du 10ème jour à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et la journalisme électronique agrée et BOMOP, Si la date de dépôt correspond à un jour férié le dépôt sera reporté au jour ouvrable qui suit avec les mêmes heures .

Délai de validité des offres : Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 90jours + délai de préparation des offres à Partir de La date de dépôt des Offres.

L'ouverture des plis dossier de candidature, technique et financière : se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 11 :30 H en séance publique au siège de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de BISKRA, bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres, Si la date de dépôt correspond à un jour ferré ou un jour de repos légal, le dépôt et l'ouverture seront reportés au jour ouvrable qui suit avec les mêmes heures, Cet avis tient lieu d'invitation.

Le Jeune Indépendant **du 05/11/2026 / ANEP 2616036523**

الديوان العمومي للمحضرة القضائية
الأستاذة قريرة شهرزاد
محضرة قضائية لدى مجلس قضاء الجزائر
محكمة الشراقة
شارع الخلوفي رقم 26 الطابق الثاني زرالدة ، الجزائر
رقم الهاتف: 0770.89.16.76

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

محـــضـــر انعقاد جمعية عامة

رقم الفهرس:...../26

بتـــاريـــخ الرابع عشر مـــن شهـــر أكتوبـــر سنـــة ألفيـــن و ستـــة وعشـــرون (2026/10/14)

نحن الأستاذة قريرة شهرزاد، محضرة قضائية لدى محكمة الشراقة ، اختصاص مجلس قضاء الجزائر، الكائن مكتبنا بـ: شـارع الخلـوفي رقم 26 ، الطـابق الثـانـي ، زرالدة الجزائر– الموقعة أدنـــاه.

بناء على طلب الأمين العام السيد عريج صابر **للنادي الرياضي الهاوي "الشباب الرياضي بلدية زرالدة CSA-CRBZ"** الذي يلتمس منا الحضور لأشغال الجمعية العامة غير العادية بمقر النادي المركب الرياضي علي بن فضة زرالدة يوم 14 أكتوبر 2026 على الساعة السادسة (18:00) مساء من اجل انتخاب رئيس النادي الرياضي الشباب الرياضي بلدية زرالدة.

بناء على المادة 12 من القانون رقم 06-03 المؤرخ في 20 فبراير 2006 المتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي.

بناء على القانون الأساسي للنادي الرياضي الهاوي "الشباب الرياضي بلدية زرالدة CSA-CRBZ" المصادق عليه بتاريخ 2024/07/25.

تلبيـــة لهذا الطـــلب، إنتقلنـــا هـذا اليـــوم في حـــدود الســـاعة السادسة (18:00) مســـاء إلى مكان اجراء المعاينة و الذي دلنا عليه الطالب وتحت مسؤوليته و المتمثل في مقر النادي الرياضي الهاوي "الشباب الرياضي بلدية زرالدة CSA-CRBZ" الكائن بالمركب الرياضي علي بن فضة-زرالدة-الجزائر وحـــال وصُـــولـــنـــا إلـــى الأمـــاكـــن توجهنا مباشرة إلى القاعة المخصصة لانعقاد الجمعية العامة غير العادية حيث أتـــبـــثـــنـــا مـــايـــلـــي :

بعد الإطلاع و تسجيل قائمة الحضور و التأكد من هوية كل حاضر منهم و توقيعهم على القائمة الإسمية ، لاحظنا حضور ثلاثة عشر (13) عضوا والمتمثلين في :

1- عريج صابرالحامل لبطاقة التعريف الوطنية رقم 115496283 الصادرة عن بلديـــة زرالدة – الجزائر بتاريخ 2019/08/28.
2- عمرون لياسين الحامل لرخصة السياقة رقم A01921566 الصادرة عن بلديـــة زرالدة – الجزائر بتاريخ 2021/10/01.
3- بلقاضي أحمد باي الحامل لبطاقة التعريف الوطنية رقم 400363668 الصادرة عن بلديـــة زرالدة– الجزائر«بتاريخ 2022/01/16.
4- دالي عبد الهاني الحامل لبطاقة التعريف الوطنية رقم 118675730 الصادرة عن بلديـــة زرالدة – الجزائر بتاريخ 2020/10/08.
5- بن قادم يوسف الحامل لبطاقة التعريف الوطنية رقم 106322706 الصادرة عن بلديـــة زرالدة – الجزائر بتاريخ 2017/10/18.
6- العمالي كريم الحامل لبطاقة التعريف الوطنية رقم 110065395 الصادرة عن بلديـــة الأبيار – الجزائر بتاريخ 2018/07/19.
7- لحول ياسين الحامل لبطاقة التعريف الوطنية رقم 115723154 الصادرة عن بلديـــة الدويرة – الجزائر بتاريخ 2019/09/21.

بعد ضبط قائمة الحضور، أعلن رئيس لجنة الترشيحات السيد تواتي مجيد قائمة المترشحين لرئاسة النادي خلفا للسيد ماحي محمد الأمين المستقيل وهو : مترشح واحد (01) السيد بن قادم يوسف.
بعدها عاينا تنصيب مكتب التصويت و المتكون أعضاؤه من السادة :

مكتب التصويت :
- بلقاضي أحمد باي رئيس مكتب التصويت.
- عريج صابر أمين مكتب التصويت.
- بن قادم عبد القادر عضو مكتب التصويت.

و بعدها إعلان السيد بلقاضي أحمد باي عن إنطلاق عملية التصويت السري، أين أسفرت العملية عن النتائج الاتية :
- المترشح الوحيد السيد بن قادم يوسف.
- عدد المصوتين بـ : نعم (13).
- عدد المصوتين بـ : لا (00).

تحـت سـائـر التـحفظـات

عند إنتهاء مهمتنا في حدود الساعة السابعة (19:00) مساء إنسحبنـــا من الأمـــاكن و حررنـا هـذا المحضـــر للعـمل بمـــوجبه قـــانـونـا .

المحضرة القضائية
ش. قريرة



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub Jl
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

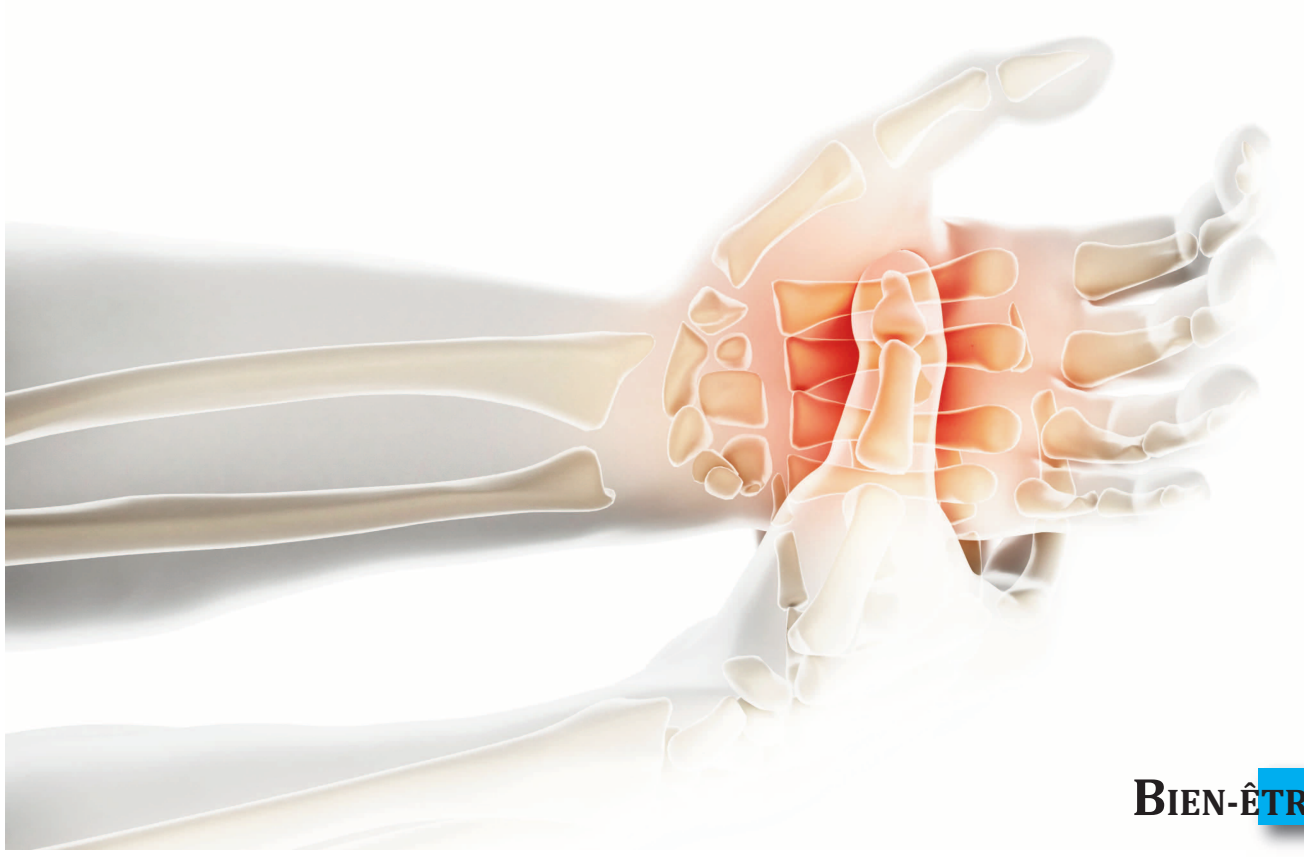
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Arthrite de la main : symptômes, quels traitements pour la soulager ?

L'arthrite de la main ou des doigts est une maladie inflammatoire qui se manifeste notamment par des douleurs au repos et la nuit et des articulations "rouillées".

L'arthrite correspond à une inflammation articulaire, qui peut concerner plusieurs articulations. "On parle de polyarthrite si au moins 4 articulations sont touchées". Toutes les articulations peuvent être touchées, même s'il existe certaines particularités en fonction de la cause. La chondrocalcinose est par exemple fréquente au poignet. L'arthrise peut être aiguë (c'est-à-dire-présente depuis peu de temps) ou chronique (évoluant depuis plusieurs semaines). L'arthrite de la main représente une manifestation clinique pouvant être l'expression de diverses pathologies. "Le diagnostic n'est pas toujours évident au premier abord et peut nécessiter le recours à un avis d'un spécialiste rhumatologue. La prise en charge rapide de ces pathologies est capitale afin d'éviter au maximum l'apparition de déformations pouvant induire un handicap parfois sévère", précise le Dr Pflimlin, rhumatologue au CHU de Lille.

Les définitions de l'arthrite

→ Arthrites septiques (microbiennes) : l'atteinte est mono-articulaire (c'est-à-dire atteignant une seule articulation).
→ Arthrites microcristallines (goutte ou chondrocalcinose) : la goutte résulte d'une augmentation de l'acide urique dans le sang qui engendre des dépôts de cristaux d'urate de sodium dans les articulations. "Quant à la chondrocalcinose, elle est liée au dépôt dans le cartilage et les fibrocartilages d'autres types de cristaux, les cristaux de pyrophosphate de calcium", poursuit le Dr Jean Darloy.
→ Arthrites des rhumatismes inflammatoires chroniques (comme la polyarthrite rhumatoïde).

L'arthrite est souvent confondue avec l'arthrose, dont l'expression clinique est souvent différente, qui correspond dégradation du cartilage. D'autres rhumatismes inflammatoires peuvent toucher les mains comme le rhumatisme psoriasique, qui appartient à la famille des spondylarthrites. "Contrairement à la polyarthrite rhumatoïde, il sera volontiers asymétrique, avec une potentielle atteinte des articulations interphalangiennes distales. Il est associé à un psoriasis cutané dans environ 90% des cas", poursuit-il.

Quels sont les symptômes ?

L'arthrite se manifeste cliniquement par :
une douleur d'une articulation, "Les douleurs sont dites "inflammatoires", c'est-à-dire prédominant au repos et la nuit, atténuées lors du mouvement, avec souvent un dérouillage matinal supérieur à 30 minutes", ajoute le Dr Arnaud Pflimlin, rhumatologue.
un gonflement,
une rougeur (inconstante)
une augmentation de la température locale.
L'arthrite septique peut se caractériser par l'existence d'une fièvre, inconstante, et de signes inflammatoires locaux importants.
L'arthrite goutteuse est souvent responsable d'un tableau clinique "bruyant", très inflammatoire, potentiellement accompagné d'une fièvre peu élevée. L'atteinte peut être mono ou polyarticulaire. En cas de chondrocalcinose, l'atteinte articulaire est également très inflammatoire. "Pour la localisation de la main, cette pathologie concerne régulièrement le ligament triangulaire du carpe (qui est un fibrocartilage et pas un ligament), localisé à la face médiale du poignet, au-dessus de l'auriculaire", rappelle le spécialiste.
La polyarthrite rhumatoïde débute classiquement par un tableau de polyarthrite bilatérale (c'est-à-dire atteignant les 2 mains) et symétrique des mains, avec un respect des articulations interphalangiennes distales (articulations entre les 2èmes et les 3èmes phalanges des doigts). "Laisser la polyarthrite rhumatoïde évoluer expose le patient à des déformations articulaires, notamment au niveau des mains, potentiellement responsables d'un handicap non négligeable et d'une gêne esthétique", alerte notre interlocuteur.

Quelles sont les causes ?

Pour une arthrite septique (microbienne), il convient de rechercher une porte d'entrée de la bactérie telle qu'une coupure par exemple.
Pour une arthrite goutteuse : "La goutte résulte d'une augmentation de l'acide urique dans le sang, elle-même provoquée par différentes causes : excès de production d'acide urique lié à la consommation d'aliments riches en purines (viande rouge, abats, charcuterie, ...) ou de boissons sucrées (sodas) ou alcoolisées, défaut d'élimination rénale de l'acide urique (insuffisance rénale, prise de diurétiques, mutations génétiques...)", rappelle le Dr Darloy.
Pour une chondrocalcinose, il n'y a souvent aucune cause mise en évidence mais certaines pathologies peuvent induire une chondrocalcinose telles que l'hémochromatose (surcharge en fer de l'organisme d'origine génétique) et l'hyperparathyroïdie primitive (qui se caractérise notamment par une élévation du taux de calcium dans le sang).
Pour la polyarthrite rhumatoïde, "Les agents à l'origine de la polyarthrite rhumatoïde sont encore inconnus. Il convient de réaliser un bilan biologique recherchant des anticorps spécifiques (facteur rhumatoïde, anticorps anti-CCP), et de radiographies, souvent normales au début, traquant des érosions osseuses (qui signent l'atteinte destructrice de ce rhumatisme), faisant toute la gravité de cette pathologie", souligne le spécialiste.

Quelles sont les personnes à risque ?

Cela dépend de la cause. L'arthrite septique sera volontiers plus fréquente chez les patients "fragiles" avec des comorbidités comme le diabète ou lors de la prise de traitements immunosuppresseurs.
La goutte concernera des patients ayant une alimentation riche en purines et/ou une consommation importante de boissons sucrées ou alcoolisées, mais aussi des patients présentant une insuffisance rénale ou prenant des diurétiques pour une insuffisance cardiaque par exemple.
La chondrocalcinose s'exprimera plutôt chez des patients âgés. "Cette maladie multifactorielle implique des facteurs génétiques mais aussi environnementaux comme le tabagisme", complète le Dr Darloy.

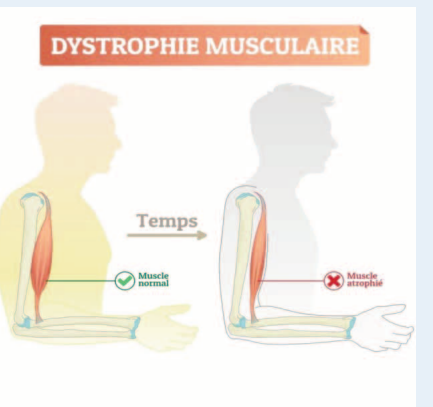
Comment est fait le diagnostic ?

Le diagnostic d'arthrite est généralement fait à l'aide d'une ponction de liquide articulaire, qui retrouvera un liquide inflammatoire avec des bactéries en cas d'arthrite septique, un liquide inflammatoire avec des microcristaux en cas d'arthrite microcristalline (goutte, chondrocalcinose), un liquide inflammatoire sans bactérie et sans microcristaux en cas de rhumatisme inflammatoire. "La localisation de la main est particulière dans la mesure où il s'agit de petites articulations pour lesquelles les ponctions articulaires sont souvent douloureuses pour le patient, insiste le Dr Darloy.
Elles ne sont donc réalisées que rarement en pratique quotidienne, principalement en cas de forte suspicion d'arthrite septique. Le diagnostic d'arthrite de la main repose alors sur d'autres éléments cliniques et paracliniques, afin d'essayer de réunir un faisceau d'arguments permettant d'orienter vers telle ou telle cause".

Quels traitements pour soulager l'arthrite de la main ?

Le traitement est choisi selon l'origine de la pathologie.
Pour l'arthrite septique : le traitement reposera sur un repos articulaire, la prise d'antibiotiques et un lavage chirurgical le plus souvent.
Pour l'arthrite goutteuse, le traitement des crises de goutte est basé sur un repos articulaire, un glaçage local et la prise d'anti-inflammatoires comme la colchicine.
Le traitement de fond, pour diminuer le taux d'acide urique, reposera sur l'éviction des facteurs de risque, et des médicaments spécifiques tels que l'allopurinol ou le fébuxostat.
Pour la polyarthrite rhumatoïde : outre le traitement des poussées, basé sur l'usage d'anti-inflammatoires, il est donc capital de consulter rapidement un rhumatologue afin d'initier un traitement spécifique visant à prévenir les poussées et les déformations. Différentes molécules sont à présent disponibles, comme le méthotrexate et les biothérapies.

Maladie de Steinert



DÉFINITION : c'est quoi la maladie de Steinert ? La maladie de Steinert est une maladie neuromusculaire, génétique et héréditaire. "Très invalidante à terme, cette affection est dite "multi systémique" car elle touche à la fois les muscles (affaiblissement et atrophie des muscles, appelé " dystrophie ", défaut de relaxation musculaire appelé "myotonie"), mais aussi d'autres organes (appareil cardiorespiratoire, système digestif, système nerveux, système hormonal, ...), explique Gérard Rivière, Président de l'association des Amis du Portail d'Information sur la Maladie de Steinert.
Elle s'exprime et évolue très différemment d'un malade à l'autre et l'anomalie génétique n'a pour l'heure pas de traitement. En revanche, certains de ses symptômes peuvent être pris en charge".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministére de l'education

Direction de l'education de TIARET
Service de la pogrammation et suivi

AVIS D'ATTRIBITION PROVISOIRE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°12/2024

Conformément aux dispositions à l'article 82 alinéa 02 du décret présédentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics ,

Après l'annalyse et l'évaluation des offres ; il est porté à la connaissance de

l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à

publié dans les quotidiens du **31/05/2026** relatif à

Equipement d'un ecoule primaire type 02 commune de ain kermes en 05 los

Qu'a l'issue du jugement des offres ,les marchés sont attribués provisoirement aux fournisseurs suivant :

N0 LOT	FOURNISSEUR	MONTANT DA TTC	DELAI (jrs)	OBS
1	EL BAGOR ZAKARIA - MSILA -	5 279 673,00	10	offre moins disante
2	KHELK ZAKARIA -SETIF -	4 091 815,00	10	offre moins disante
3	LAZREG KHAIRA -TIARET-	3 023 000,00	10	offre moins disante
4	SARL GINEX -TIARET-	1 654 933,00	10	offre moins disante
5	INFRUCTUEUX			

Les fournisseur non retenues introduire leurs recours dans les 10 jrs à compter de la publication du présent avis d'attribution provisoire auprés de la commission des marchés de la wilaya (Article 82 du décret susvisé) qui suivent la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP ,

Le Jeune Indépendant **du 05/11/2026 / ANEP 2631015808**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE D'ORAN
DIRECTION GENERALE
DEPARTEMENT DE MAITRISE D'OUVRAGE
N°:...../D.M.O /OPGI /2026

وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية
ديوان الترقية و التسيير العقاري لوهران
المديرية العامة
دائرة التحكم في المشاريع
الرقم: /د.ت.م/د.ت.ت.ع/2026.

ORAN LE :..... وهران في

MISE EN DEMEURE N°02 AVANT RESILIATION

- Vu la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux Marchés Publics
- Vu le décret présidentiel N° 15-247du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public notamment l'article 149 et 152.
- Vu l'arrêté ministériel du 28/03/2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication.
- Vu le marché N° 41/2025du 03/07/2025 conclu entre L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran, dont le siège sociale sis à 08 place Boudali Hasni (ex : Kleber) - Sidi el Houari Oran et l'entreprise SARL ABRAJ INJAZ dont le siège social sis Stidia Ilot 04 Lot 194 01er etage Wilaya de MOSTAGANEM Portant la Réalisation des 400 Logements Publics Locatifs TCE y compris VRD tertiaires à OUED TLELAT Daira OUED TLELAT Wilaya d'Oran (Programme 3000, années 2024) pour un délai de 16 mois.
- Vu l'ODS N° 116/2025 notifié le 03/07/2025 Prescrivant le démarrage des travaux et la notification du marché.
- Vu le PV de constat en date du 04/10/2026 en présence des représentants de l'OPGI, du bureau d'études chargé du suivi et de l'entreprise ou Il a été constaté que les avancements des travaux à un rythme très faible, avec un manque de matériaux de base pour la construction ainsi qu'un déficit en main d'œuvre.
- Vu le rapport du bureau d'étude du 28/09/2026 ou Il a été constaté une dégradation totale du coffrage tunnel, que les avancements des travaux à un rythme très faible, ainsi qu'un déficit en main d'œuvre.
- Vu la mise en demeure N°01 en date du 12/07/2026 publiée dans le journal Echaab.
- Considérant le retard important enregistré dans l'exécution des travaux, dont le taux d'avancement n'atteint que 40 % après la consommation de 15 mois sur 16 mois du délai contractuel, ainsi que la faiblesse de la consommation financière, qui atteint les 20.78 %.

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran adresse la mise en demeure n°0 2 avant résiliation à l'entreprise SARL ABRAJ INJAZ dont le siège social sis à Stidia Ilot 04 Lot 194 01er étage Wilaya de MOSTAGANEM, pour ce qui suit :

- Rattraper le retard important constaté, en renforçant le chantier par l'approvisionnement en équipements, et en mobilisant des ressources humaines qualifiés dans chaque Bloc, tout en adoptant le système de travail (03 × 08 heures).
- Renforcer le chantier par un nouveau coffrage tunnel après la dégradation totale du premier tunnel pour accélérer les travaux de coulage du béton au niveau du l'ilot N°01.

Un délai de huit (08) jours à compter de la date de cette **mise en demeure n° 02 avant résiliation** est accordé à l'entreprise pour exécuter les recommandations requises, en ce qui concerne le renforcement du chantier par les moyennes qualifiée et matériaux et matériels nécessaires.

En cas de non exécution des recommandations objet de cette mise en demeure, les mesures coercitives prévues par le marché susvisé seront appliquées.

Le Jeune Indépendant **du 05/11/2026 / ANEP 2631015861**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Oran
Daïra de BIR EL DJIR
Commune de BIR EL DJIR

Avis d'adjudication

Le Président De L'Assemblée Populaire Communale de ***BIR EL DJIR*** *lance une adjudication pour :*

"LA LOCATION D'UN LOCAL COMMERCIAL A HAI BENDAOUD 01 "

- La mise à prix de l'adjudication est fixée à ; 637.632 DA annuellement.

Les soumissionnaires intéressés par cette adjudication peuvent retirer le cahier des charges au niveau des services de la commune contre reçu de paiement de : 5000.00 DA délivré par le trésorier communal de Bir El Djir.

Dossier de soumission :

- quittance de paiement du cahier des charges 5.000.00 DA.
- lettre de soumission datée et signée.
- déclaration de probité datée et signée.
- Déclaration à souscrire, remplie et signée par le soumissionnaire.
-Une copie du cahier des charges, signé et paraphé sur toutes les pages par le Soumissionnaire.
- Une copie de la carte nationale d'identité biométrique.
- Extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois.
- Extrait de rôle apuré moins de 3 mois.
- certificat de la résidence de moins de 06 mois.
-extrait de naissance N°07
- attestation administrative délivrée par le trésorier de Bir El Djir confirmant apurement des créances envers la commune sus -citée.

Dans une enveloppe principale fermée qui devra porter la mention d'adjudication pour :

" Soumission à ne pas ouvrir « LA LOCATION D'UN LOCAL COMMERCIAL A HAI BENDAOUD 01»

La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à compter de la date de parution du présent avis dans les journaux nationaux et locaux.

Le Jeune Indépendant **du 05/11/2026 / ANEP 2631015862**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BADJI MOKHTAR
DIRECTION DES EQUIPEME'NTS PUBLICS
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE:442024000050224

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET D'INFRUCTUOSITE
D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 14/DEP-BBM/2026

INTITULE DE L'OPERATION : **Suivi, Réalisation et Equipement de 3 Sièges (DUAC-DEP-DL) Avec Logement de Fonction Wilaya de Bordj Badji Mokhtar.**

Conformément aux dispositions des articles 82 ,73 du décret présidentiel N° 15/247 au 16/09/2015, portant réglementaire des marchés publics et délégation des services publics, La Direction des Equipements Publics de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar , informe l'ensemble de soumissionnaire **ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°14/DEP-BBM/2026 en date 18-05-2026, relatif au projet :**

Réalisation de 3 sièges (DUAC-DEP-DL) avec logement de fonction Wilaya de Bordj Badji Mokhtar répartie en tranche ferme et tranche conditionnelle

- **Tranche Ferme :** Réalisation de 3 Sièges (DUAC-DEP-DL)
- **Tranche Conditionnelle :** VRD et Aménagement Extérieurs + Logement de Fonction

Que l'attribution provisoire du marché de **(GROUPEMENT EL HOUDAIBIYA)**

Dans les quotidiens nationaux **en Arabe** " المصدر **"et** en France " Le Jeune Indépendant "

en date **06-07-2026, est** annulé.

En raison du Dépassement de l'enveloppe financière de l'opération.

Cette annulation est résulté au refus les membres du comité d'accorder un visa au projet de marché.

(Suivant la lettre **N°**19/W.BBM/SS/BM/2026 **du** 21/10/2026).

Tout soumissionnaire contestant cette annulation peut introduire un recours auprès de la Commission des marchés publics de la Wilaya de Bordj Badji Mokhtar dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le (BOMOP) si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos , la date limite pour introduire le recours est prolongée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 05/11/2026 / ANEP 2616036669**





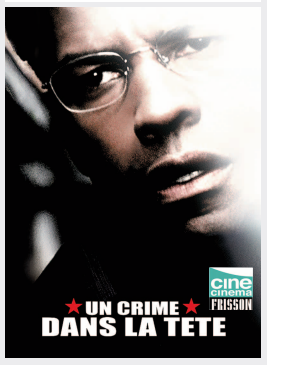








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 TF1
Jeu - 2026
Le grand concours

21h00 France 2
Magazine d'information - 2026
Cash investigation

20h50 M6
Jeu France - 2026
Wanted : attrape-moi si tu peux !

20h55 CANAL+
Football : Ligue Europa Saison 2026
Bayer Leverkusen / Marseille

21h25 W9
Divertissement
France - 2026
Y'a que la vérité qui compte

21h00 CINE + FRISSON
Thriller
Etats-Unis - 2004
Un crime dans la tête

21h05 6ter
Série humoristique
France
Kaamelott

21h00 CINE + PREMIER
Comédie Etats-Unis - 2017
Baywatch : alerte à Malibu

21h00 CANAL+ SPORT
Rugby : Pro D2
Agen / Biarritz Olympique

19h30 CINE CINEMA
Comédie France - 2025
Le Million

20h50 CANAL+ family
Comédie
France - 2017
La deuxième étoile

21h25 TMC
Film fantastique
Etats-Unis - 2012
Twilight, chapitre 5 : Révélation, 2e partie

21h00 la chaine ACTION



Drame (Etats-Unis - 1989)

Outrages

Dans le tumulte de la guerre du Vietnam à la fin des années 1960, "Outrages" plonge au cœur des dilemmes moraux et des atrocités du conflit. Le soldat Eriksson (Michael J. Fox), fraîchement intégré dans un escadron de GI, se retrouve rapidement immergé dans l'horreur de la jungle, où chaque jour est une lutte pour la survie. Alors que son unité est confrontée à des attaques incessantes des Viêtcongs, la situation au camp de base devient de plus en plus tendue. Les ordres de ne plus sortir se multiplient, et le sergent Meserve (Sean Penn), avec un esprit de rébellion, promet à ses hommes de s'emparer d'une jeune femme, révélant ainsi les sombres intentions qui se cachent derrière leur désespoir.

22h41

Film d'aventures
(Etats-Unis - France - Italie - Allemagne 1995)

L'île aux pirates

La Jamaïque, en l'an de grâce 1668. Le frère de Morgan Adams, Dawg Brown, un flibustier, vient d'assassiner leur père, le célèbre pirate Harry le Noir. Morgan hérite d'un fier navire et du tiers d'une carte dont la reconstitution doit lui permettre de découvrir un fantastique trésor.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:19	12:13	15:06	17:28	18:51
CONSTANTINE	05:23	12:17	15:12	17:33	18:56
ALGER	05:37	12:31	15:27	17:48	19:10
OUARGLA	05:25	12:22	15:24	17:46	19:04
CHLEF	05:44	12:38	15:34	17:55	19:17
MOSTAGANEM	05:48	12:43	15:38	18:00	19:22
ORAN	05:51	12:46	15:42	18:03	19:25

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8634 — JEUDI 5 NOVEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	15°
Oran	22°	15°
Constantine	21°	11°
Ouargla	25°	15°

COOPÉRATION JEUNESSE-UNICEF

L'entrepreneuriat social au cœur de la formation

Développer l'esprit d'initiative chez les jeunes, leur apprendre à identifier les problèmes qui touchent leur environnement et les accompagner dans la conception de solutions à impact social et environnemental, c'est autour de ces ambitions que s'articule la formation de formateurs lancée par le ministère de la Jeunesse, en partenariat avec le bureau de l'Organisation des Nations unies pour l'enfance (Unicef) en Algérie. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Cette session, organisée dans le cadre du programme «Upshift» piloté par l'Unicef, se poursuivra jusqu'au 7 novembre au Centre de préparation des équipes nationales de Fouka, dans la wilaya de Tipasa. Elle rassemble une trentaine de participants issus de différentes wilayas, parmi lesquels des cadres du secteur de la jeunesse, des jeunes coordinateurs ainsi que des responsables du programme «DZ Young Leaders».

L'initiative repose sur la formation d'un réseau de compétences en mesure de transmettre les méthodes de l'entrepreneuriat social et de favoriser leur appropriation par les jeunes. Le choix d'une formation de formateurs répond ainsi à une logique de démultiplication des acquis, les participants étant appelés à réinvestir les connaissances acquises dans leurs activités et leurs structures respectives.

Encadrés par l'experte internationale Faouzia Bersouli, les stagiaires suivent un programme articulé autour d'ateliers pratiques et d'exercices interactifs. L'approche retenue privilégie l'apprentissage par la pratique et la participation collective, avec une attention particulière portée à la compréhension des besoins sociaux et à la recherche de réponses adaptées.

Les premiers axes abordés concernent les compétences de vie et la découverte de soi. Ces modules permettent d'explorer les aptitudes individuelles, de renforcer la confiance en soi et de mieux appréhender le travail collectif. La constitution de groupes fait également partie des thématiques traitées, avec pour objectif de favoriser la coopération et la complémentarité entre les porteurs d'idées. Une place importante est réservée à la conception centrée sur l'humain. Cette méthode consiste à placer les personnes concernées au point de départ de la réflexion, en prenant en considération leurs attentes, leurs difficultés et leur environnement. Elle conduit les participants à observer les situations, à cerner les besoins réels et à élaborer des réponses qui tiennent compte des spécificités du terrain.



Développer l'esprit entrepreneurial.

Le volet consacré à l'innovation sociale et environnementale vient compléter cet apprentissage. Les ateliers portent notamment sur l'identification des problèmes, l'analyse de leurs causes et la conception de solutions susceptibles d'apporter une amélioration concrète. Il s'agit ainsi de familiariser les participants avec les différentes étapes qui séparent une idée initiale de sa transformation en initiative structurée. La dernière phase du parcours prévoit l'élaboration d'un modèle de plan d'affaires social. Cet exercice consiste à ce que les stagiaires mettent en forme les propositions développées au cours des ateliers, en précisant leur organisation et les conditions de leur réalisation. Il introduit également la dimension de viabilité dans la réflexion, afin que les initiatives imaginées puissent être traduites en projets cohérents et réalisables. A travers ce programme, le ministère de la Jeunesse et l'Unicef entendent renforcer les compétences des acteurs qui interviennent auprès des jeunes et enrichir les outils mis à leur disposition pour encourager l'entrepreneuriat à vocation sociale. La formation associe ainsi développement personnel, créativité, travail en équipe et maîtrise des premières étapes de montage d'un projet.

Par ailleurs, la participation des cadres des structures de jeunesse, aux côtés des jeunes coordinateurs et des membres de «DZ Young Leaders», contribuerait à favoriser la rencontre entre expérience institutionnelle et engagement des jeunes. Une complémentarité qui peut contribuer à faire émerger des initiatives ancrées dans les réalités locales et à élargir les espaces d'expression et d'action des jeunes dans leurs communautés.

Sihem Bounabi

CNR DE BLIDA

Mise en service du guichet numérique unique «Taqaoudi»

DANS le cadre d'une démarche visant à faciliter l'accès des retraités et des ayants droit aux services numériques, et en application des instructions du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et à l'instar des autres caisses nationale des retraites (CNR), celle de la wilaya de Blida a mis en service son guichet numérique unique «Taqaoudi» en vue de faciliter l'accès des retraités et des ayants droit aux services numériques.

Le projet «Takaoudi-ALL IN ONE : Tous vos services numériques à un seul guichet» a été lancé pour «faciliter l'accès des retraités et des ayants droit aux services numériques et les encourager à les utiliser, en assurant un accompagnement de proximité et une orientation au niveau de nos agences locales», précise M. Adrar directeur de la CNR de la wilaya de Blida. Ce projet consiste à faire connaître les différents services numériques que proposent la Caisse et à fournir des explications simplifiées sur leur utilisation, tout en assurant un accompagnement efficace des retraités dans le téléchargement de l'application «Taqaoudi», la création et l'activation de leurs comptes numériques, ainsi que leur orientation vers les services répondant à leurs besoins.

Dans ce cadre, «ce guichet a été aménagé à la mise à disposition des moyens nécessaires à la présentation des services numériques, notamment le guide ''Taqaoudi'', qui comporte des explications simplifiées sur les différents services numériques disponibles sur l'application, ainsi qu'un code QR permettant d'y accéder directement», explique le directeur à la presse présente. Le projet vise à «passer de la simple présentation des services numériques à un accompagnement de proximité des retraités dans leur utilisation, étape par étape, contribuant ainsi à renforcer leur autonomie dans l'accès aux services disponibles à distance, à réduire les déplacements répétés vers les agences locales, à alléger la pression sur les guichets d'accueil et à améliorer la qualité du service public fourni».

Dans ce contexte, deux préposés à ce guichet ont été installés en jouant un rôle essentiel dans l'accueil et l'orientation des retraités, en leur fournissant les explications nécessaires et en les accompagnant dans l'utilisation de l'application et des services numériques.

T. Bouhamidi

FRONTIÈRE AVEC LE MAROC

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 8 quintaux de kif traité

DES TENTATIVES d'introduction de plus de 8 (huit) quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc ont été mises en échec lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 28 octobre au 3 novembre de l'année en cours, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 28 octobre au 3 novembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, «des détachements de l'ANP ont arrêté 4 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 28 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 8 quintaux et 44 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 75.526 comprimés psychotropes ont été saisis et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires». A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Illizi, «des détachements de l'ANP ont arrêté 119 individus et saisi 26 véhicules, 165 groupes électrogènes, 88 marteaux-piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, 11 autres individus ont été appréhendés et un pistolet mitrailleur, 6 fusils de chasse, 16.921 litres de carburants, 11 tonnes de tabacs et 3 tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ont été saisis et ce, lors d'opérations distinctes», relève le bilan.

Par ailleurs, «les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 107 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 296 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

S. O. Brahim